



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 127

Le mercredi 23 octobre 2024

Président : M. Francis Scarpaleggia



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mercredi 23 octobre 2024

• (1630)

[Traduction]

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président (M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.)): Allez-y.

M. Gerald Soroka: J'aimerais savoir si nous avons reçu une confirmation de la date de comparution du ministre Boissonnault devant le Comité.

Le président: Non, nous n'avons pas eu de confirmation.

M. Gerald Soroka: Nous devrions avoir cette confirmation le plus vite possible parce que beaucoup de résidents de Jasper attendent des réponses à leurs nombreuses questions.

Le président: Nous faisons de notre mieux pour obtenir une confirmation le plus rapidement possible.

Bonjour, mesdames et messieurs.

Nous poursuivons notre étude des facteurs qui ont mené aux récents incendies dans le parc national Jasper.

Dans le premier groupe de témoins, nous accueillons M. Brock Mulligan, vice-président principal, Alberta Forest Products Association. M. Mulligan témoignera en personne. Nous accueillons également, par vidéoconférence, Mme Heather Sweet, députée d'Edmonton-Manning à l'Assemblée législative de l'Alberta; M. Barry Wesley, agent des consultations et gardien du savoir de la Première Nation Bighorn Stoney, ainsi que Mme Tracy Friedel, présidente de la Lac Ste. Anne Métis Community Association, qui nous joint aussi par vidéoconférence.

Nous allons commencer par le témoignage de M. Mulligan. Vous avez cinq minutes.

M. Brock Mulligan (vice-président principal, Alberta Forest Products Association): Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par une brève présentation de l'Alberta Forest Products Association, ou AFPA.

L'AFPA représente 29 entreprises forestières de l'Alberta, qui vont de la société cotée en bourse à l'entreprise familiale transmise de génération en génération. Tous nos membres récoltent du bois de façon responsable, principalement sur des terres publiques, et fabriquent des produits de qualité supérieure qui sont en demande au Canada et à l'étranger. Ils jouent de plus un rôle important dans l'aménagement, le développement durable et la protection des forêts de l'Alberta.

La durabilité est essentielle pour la survie de nos entreprises. Les entreprises fondées il y a 80 ou 100 ans sont l'exception dans d'autres secteurs, mais elles sont la norme dans le secteur forestier.

Cela s'explique par le fait que les entreprises doivent planter les arbres des dizaines d'années à l'avance, en planter plus qu'elles n'en récoltent et prendre soin du territoire. En Alberta, les entreprises forestières plantent plus de 100 millions de pousses par année, à raison de 3 pousses environ par arbre récolté.

Depuis des années, nous étions profondément inquiets de la situation à Jasper. De façon générale, nos membres n'ont pas d'activités dans le parc lui-même, mais ils s'occupent et ils assurent l'aménagement des forêts situées sur les terres adjacentes. La mauvaise santé des forêts du parc a des conséquences pour les forêts voisines et accentue les risques d'incendies et d'infestations de dendroctones du pin, qui ne se soucient pas des frontières ou des limites.

L'autre jour, j'ai retrouvé un article de presse que nous avons écrit en 2017 et dans lequel nous prédisions que le prochain incendie de forêt majeur éclaterait à Hinton ou à Jasper. Malheureusement, nous avons raison. Dans cet article, nous parlons de nos inquiétudes concernant la combinaison de facteurs comme les infestations de dendroctones du pin, les étés de plus en plus chauds et secs et l'existence de forêts non aménagées dans le parc. Nous y expliquons aussi que les incendies font partie du cycle naturel des forêts dans cette région du monde, mais qu'ils sont dangereux pour les communautés et les gens qui vivent autour, particulièrement dans un contexte où les étés sont chauds et secs, et les feux de plus en plus instables.

Les régimes de perturbations ont façonné la plupart des forêts canadiennes. Certes, il est prudent d'éteindre les incendies pour assurer la sécurité des communautés, mais ces pratiques ont fait en sorte que nous avons aujourd'hui des forêts anormalement vieilles et des conditions instables. Nous pensons que la récolte et le repeuplement des forêts offrent une solution plus sûre que les incendies. Les forêts âgées et homogènes présentent un risque d'incendie beaucoup plus élevé que les forêts dont la structure d'âge est plus naturelle. L'aménagement actif des forêts permet d'obtenir cette structure.

Nous pensons par ailleurs qu'il existe une faille fondamentale dans l'approche du gouvernement du Canada en matière d'aménagement forestier. Cette faille réside dans la croyance que les forêts surannées ne devraient pas être aménagées, même si elles continuent de vieillir et qu'elles posent un risque d'incendie aux conséquences catastrophiques. C'est exactement ce qui est arrivé à Jasper, où le risque s'est tristement réalisé. Non seulement la croyance selon laquelle les forêts devraient être préservées dans un état anormal semble ancrée dans les politiques liées aux parcs nationaux, mais elle a gagné du terrain et on la retrouve maintenant dans les mesures applicables aux terres provinciales comme la Loi sur les espèces en péril.

Actuellement, en Alberta, les entreprises n'ont pas le droit d'aménager et de mener des activités dans de vastes étendues de forêts matures et surannées en raison des populations de caribous. Or, comme à Jasper, ces forêts posent un risque réel d'incendies dévastateurs. Et quand ils vont éclater, ce sera au grand détriment des communautés, des caribous et de la durabilité des industries qui ont des activités sur ces terres.

À nos yeux, il serait inutile de regarder en arrière. Il faut désormais emprunter une voie de concertation afin d'assurer la protection des communautés dans lesquelles nous vivons et que nous aimons, du territoire qui nous est cher et des forêts qui assurent notre subsistance. Nous sommes sincèrement convaincus que cette voie englobe l'aménagement actif de nos forêts, ce qui signifie qu'il faudra déterminer quelles régions risquent de subir le même sort que Jasper et prendre les mesures qui s'imposent, y compris la récolte et la plantation d'arbres plus jeunes et beaucoup moins inflammables.

Il est impératif de faire un examen approfondi de toutes les politiques et de toutes les mesures législatives qui nous empêchent de faire ce travail. Il est urgent de revoir les politiques liées aux parcs nationaux et la Loi sur les espèces en péril. Nous devons emprunter une voie qui favorisera la concertation et la communication ouverte. Tous les ordres de gouvernement, les communautés autochtones, l'industrie et les autres utilisateurs du territoire doivent engager un dialogue sur l'aménagement des forêts, et mettre à profit l'expertise des forestiers et des gens qui vivent sur le territoire, ainsi que les visions des communautés locales. Ce dialogue est urgent et nécessaire.

Ne manquons pas l'occasion d'engager ce dialogue.

Merci.

• (1635)

Le président: Merci, monsieur Mulligan.

Nous allons maintenant entendre Mme Sweet, pour cinq minutes.

Mme Heather Sweet (députée d'Edmonton-Manning, Assemblée législative de l'Alberta): Bonjour, monsieur le président et distingués membres du Comité. Je suis très heureuse de participer à cette réunion. Merci de l'invitation.

Je me trouve en ce moment à Edmonton, en Alberta, sur le territoire visé par le Traité n° 6 et patrie des Métis, qui entretiennent un lien profond avec ce territoire.

J'ai été attristée par les incendies de Jasper, le décès du pompier en milieu sauvage Morgan Kitchen, les pertes de foyers et d'entreprises, de même que la détresse des résidents de Jasper.

J'aimerais me concentrer sur deux aspects des incendies de Jasper et certaines mesures que nous, les législateurs, devons mettre en avant dans un esprit non partisan et collaboratif. Le premier respect concerne le renforcement du programme Intelli-feu et le second a trait à la mise en place d'un programme de relance économique afin de favoriser la prospérité financière des résidents et des entreprises locales qui sont toujours en activité à Jasper.

L'Alberta a un programme axé sur la résilience aux incendies de forêt qui est fondé sur les connaissances scientifiques, et il fonctionne. Tous les ordres de gouvernement doivent accroître le soutien financier et stratégique du programme Intelli-feu. La priorité doit être accordée au soutien des améliorations à apporter par les propriétaires dans la zone d'inflammabilité résidentielle, y compris l'habitation elle-même et tout ce qui se trouve autour dans un rayon

de 30 mètres. Les recherches ont montré que les braises détruisent jusqu'à 90 % des structures au cours d'un incendie en milieu périurbain. À Jasper, l'incendie dans la communauté a été déclenché par des braises. La propagation rapide d'une structure à l'autre a dépassé la capacité des ressources de la communauté en matière de lutte contre les incendies.

Le gouvernement du Canada a offert aux propriétaires des subventions liées aux énergies vertes par le passé. Il doit maintenant créer un programme similaire pour aider les propriétaires à adapter leurs habitations afin d'en accroître la résilience non seulement aux conséquences des incendies de forêt, mais également aux conséquences globales des changements climatiques.

Le Conseil national de recherches a publié la *Guide nationale sur les incendies en milieu périurbain* en 2020. Les mesures qui y sont proposées n'ont pas encore été intégrées aux codes nationaux et provinciaux du bâtiment. Il faut apporter ces changements. Le gouvernement du Canada doit accélérer la mise en œuvre et l'intégration des mesures proposées en matière de construction au Code national du bâtiment. Il faut adapter les méthodes de construction aux changements climatiques et nous assurer que les immeubles construits dans les zones à risque pourront résister aux conséquences des incendies de forêt. La reconstruction de Jasper devra se faire conformément à ces codes et bénéficier de l'aide financière de tous les ordres de gouvernement pour compenser les pertes subies aux mains des sociétés d'assurances.

Il est impératif d'améliorer l'accès à la formation en matière de lutte contre les incendies de forêt pour les pompiers municipaux et de bâtiments. L'Association canadienne des chefs de pompiers a adopté une résolution à cet effet à la fin de septembre. Il faut optimiser la capacité et les ressources de formation de nos services de lutte contre les feux de bâtiments en intégrant des programmes bien établis et rigoureux qui assureront que tous les pompiers du Canada ont une formation conforme à la norme nationale.

Il faut encourager la gestion des végétaux combustibles à une échelle beaucoup plus vaste. Il faut réduire la quantité de végétaux combustibles dans les zones tampons autour des communautés, sur les terres publiques et privées.

Le modèle et la structure de dotation en personnel de lutte contre les incendies de forêt ne sont pas viables en Alberta. Les organismes de lutte contre les incendies de forêt offrent des contrats d'emploi de quatre à six mois, de faibles salaires et des possibilités de carrière à long terme extrêmement limitées qui compliquent de plus en plus le recrutement et le maintien en poste d'effectifs suffisants. Des unités de pompiers forestiers moins chevronnées sont sollicitées pour combattre des incendies de forêt de plus en plus complexes durant de longues périodes, sans bénéficier de pauses et de délais de récupération adéquats. Ces conditions accroissent énormément le risque de blessures et de décès dans l'exercice de leurs fonctions.

En fait, l'entièreté du modèle canadien présente des lacunes. En 2023, l'activité des incendies de forêt a atteint un niveau extrême dans toutes les provinces. Les ressources n'étaient pas suffisantes pour être partagées d'une province à l'autre et, dans plusieurs cas, il manquait de ressources d'intervention. Du 1^{er} mai au 31 août, le Centre interservices des feux de forêt du Canada a enregistré 113 jours de niveau 5. Toutes les ressources de lutte contre les incendies de forêt étaient mobilisées et il n'y avait pas de ressources disponibles pour assister les provinces. Beaucoup de partenaires internationaux nous ont prêté main-forte, mais il faut savoir que cette dépendance au soutien international coûte très cher aux provinces et à Ottawa. Nous devons en faire plus pour renforcer la capacité de notre propre secteur de la lutte contre les incendies de forêt.

Pour ce qui concerne la relance économique de Jasper, tous les ordres de gouvernement doivent se concerter pour mettre au point un programme d'intervention. La communauté de Jasper est isolée et dépend fortement du tourisme. La plupart des entreprises réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaires durant la haute saison, c'est-à-dire durant les mois d'été, durant lesquels les touristes affluent de partout au pays et d'ailleurs dans le monde. Après le 22 juillet, leur source de revenus s'est presque complètement tarie. La disparition en un rien de temps de trois mois entiers de revenus de haute saison a mis les entreprises locales à rude épreuve. Selon ce que nous avons constaté ailleurs, d'autres ressources ont pu être mises à contribution pour assurer la stabilité économique des communautés touchées par des incendies.

Je comprends tout à fait que l'on réclame des logements, mais je tiens à souligner que s'il n'y a pas de perspectives d'emplois à Jasper, les résidents ne pourront pas payer leur loyer. C'est pourquoi nous avons besoin d'une stratégie économique.

● (1640)

Le président: Merci.

Nous allons maintenant entendre M. Wesley, pour cinq minutes.

M. Barry Wesley (agent des consultations, gardien du savoir traditionnel, Première Nation Bighorn Stoney): *Ába wathtech* à tous.

Tout d'abord, je tiens à remercier les premiers intervenants qui ont fait un travail remarquable durant les incendies.

Le parc national Jasper est situé sur le territoire traditionnel du peuple Stoney. C'est la terre de mes ancêtres. À leur époque, comme l'histoire nous l'a appris, les feux de forêt ne prenaient jamais l'ampleur qu'on leur connaît aujourd'hui parce que nous, les Autochtones de la nation Stoney, assurions l'intendance du territoire. C'était notre travail. Le Créateur nous a confié une responsabilité et un rôle dans cet écosystème. Mon peuple vit dans les montagnes et il a assumé cette responsabilité et ce rôle jusqu'en 1907, l'année de la création du parc national Jasper. À compter de cette date, mon peuple a été incapable de préserver la terre et d'en assurer l'intendance parce que ses membres sont devenus des hors-la-loi.

La situation s'est détériorée rapidement depuis. Le secteur forestier s'est hypertrophié et des espèces envahissantes sont arrivées. Il n'y a aucune preuve d'envahisseurs avant. La forêt était préservée. Les cérémonies du calumet sont une autre de nos responsabilités à titre de membres du peuple autochtone Stoney. Ces cérémonies nous aident à préserver la terre. C'est très important.

D'après ce que j'ai observé, le savoir traditionnel n'a pas été pris en compte dans les parcs et ailleurs au Canada, mais je ne suis pas

ici pour me plaindre. Je suis venu proposer mon aide. Je crois que le savoir traditionnel du peuple Stoney doit être reconnu et utilisé comme outil pour éviter d'autres catastrophes. C'est pour cette raison que je suis ici.

De plus, le peuple Stoney *Îethka* accorde beaucoup de valeur à la solidarité. C'est très important pour nous. C'est par esprit de solidarité que nous partageons notre savoir avec nos visiteurs et notre génération. Le peuple Stoney a un rôle, et il a la responsabilité de mener une bonne vie. Jasper attire les touristes, mais les montagnes aussi. Notre voix doit être entendue parce que nous vivons dans les montagnes. Mes ancêtres y vivaient. Nous continuons d'exister et nous devons être reconnus.

Nous serons très heureux d'apporter notre aide. Nous avons tenu une cérémonie pour les pompiers en août. Après la cérémonie, en moins d'une semaine, l'incendie s'est calmé. Tout ce que nous voyons, entendons et sentons est vivant. C'est notre croyance. Si nous collaborons avec tous les êtres vivants, nous allons contribuer à la préservation de ce magnifique paysage dans toute sa beauté.

Merci.

● (1645)

Le président: Merci beaucoup.

La dernière, et non la moindre, à nous présenter une déclaration liminaire sera Mme Friedel. Elle nous joint par vidéoconférence.

Nous vous écoutons. Vous avez cinq minutes.

Mme Tracy L. Friedel (présidente, Lac Ste. Anne Métis Community Association): Merci.

Bonjour.

[*Le témoin s'exprime en cri et fournit un texte en anglais dont voici la traduction:*]

Merci de me donner la possibilité de prendre la parole aujourd'hui. Je m'appelle Tracy Friedel. Je suis une nehiyaw-métisse du Lac Ste. Anne, en Alberta.

[*Traduction*]

Je suis actuellement présidente de l'autorité représentant les Métis de Lac Ste. Anne. Nous sommes des descendants de familles cries-métisses qui ont habité le territoire du centre-ouest de l'Alberta depuis la fin des années 1700 ou le début des années 1800, y compris ce qui est connu aujourd'hui comme le parc national Jasper.

L'histoire de la création des parcs nationaux canadiens est à la fois complexe et sujette à controverse, notamment pour ce qui a trait au déplacement d'Autochtones, comme l'a évoqué M. Wesley. Ces zones protégées sont louangées pour la beauté naturelle et l'engagement envers la conservation, mais elles ont été créées aux dépens des peuples autochtones, inévitablement, qui pour certains y habitaient depuis des temps immémoriaux.

À titre de surveillant du parc national Jasper, le gouvernement fédéral a instauré des politiques qui ont mené à l'expulsion ou au déplacement de force de familles et de communautés autochtones qui vivaient sur ces terres. Ces déplacements ont bouleversé leurs modes de vie traditionnels et leurs liens avec des lieux importants. L'expulsion de force sans indemnisation et l'interdiction pour les peuples autochtones de s'adonner à leurs activités culturelles sur le territoire des parcs ont désorganisé les communautés et compromis leurs moyens de subsistance. Les répercussions sur les pratiques culturelles ont été tout aussi délétères. Ces déplacements ont laissé des séquelles profondes et persistantes en héritage.

Dans le cas du parc national Jasper, les injustices léguées par les déplacements de force de personnes autochtones font l'objet d'une reconnaissance grandissante depuis 2005. Le Jasper Indigenous Forum réunit des membres du personnel et de la direction avec des représentants de groupes autochtones et d'autres parties afin qu'ils trouvent ensemble des façons de réintégrer la présence et la culture autochtones au paysage. Dans le cadre de cette initiative, le parc favorise la participation aux processus de gestion des communautés des Premières Nations et Métis qui ont des liens avec celui-ci. Notamment, leurs représentants ont participé aux activités récentes de lutte contre les incendies visant à intensifier les efforts de brûlage dirigé. Malheureusement, il reste beaucoup de rattrapage à faire. Un siècle d'opérations de suppression des feux et les changements climatiques ont d'énormes conséquences, de même que la volonté de répondre aux attentes des résidents de Jasper ou des visiteurs canadiens et étrangers qui ont une certaine conception de la nature.

Nos aînés nous ont enseigné que le feu contribue au maintien de la diversité écologique et réduit le risque d'incendies de forêt. Ces brûlages culturels sont liés à la notion que le feu est un remède qui joue un rôle central dans la bonne gestion des écosystèmes locaux, un savoir pour lequel les peuples autochtones n'ont jamais reçu la reconnaissance méritée. Quand les Autochtones ont été chassés du parc, la suppression des incendies est devenue la priorité.

Les incendies de forêt à Jasper sont le résultat d'un amalgame de mauvaises pratiques de gestion du paysage et des conséquences des changements climatiques. Ils sont aussi un révélateur des tensions créées par la priorité accordée à la fonction récréative, le tourisme et la conservation d'un côté et, de l'autre, la réconciliation avec les Autochtones. À partir de maintenant, Parcs Canada devra collaborer davantage avec les Autochtones et appuyer, entre autres mesures, la réintégration des brûlages culturels aux pratiques de gestion du parc. En plus d'améliorer la biodiversité — qui est importante notamment pour le rétablissement du caribou et la réalisation d'autres objectifs —, cette pratique peut être envisagée comme faisant partie des solutions aux répercussions économiques que le déplacement des forêts a eues sur l'expulsion des peuples qui habitaient ces terres.

Dans le cadre de l'étude des facteurs entamée par le Comité, les Métis de Lac Ste. Anne demande à Parcs Canada de s'engager à en faire encore plus pour resserrer les liens en veillant à ce que les attentes de gestion tiennent davantage compte des perspectives et des attentes autochtones en matière de conservation. Ces efforts seront déterminants pour favoriser la réconciliation.

Kinana'skomitina'wa'w. Hay hay

Merci.

• (1650)

Le président: Merci beaucoup.

C'est M. Lloyd qui va ouvrir la période des questions.

Vous avez six minutes.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui participent à la réunion aujourd'hui.

Madame Friedel et monsieur Wesley, je tiens à vous remercier tout particulièrement pour vos témoignages. Je suis d'accord que Parcs Canada doit intégrer davantage le savoir autochtone traditionnel dans la gestion des forêts. Les observations que vous nous avez présentées aujourd'hui sont très appréciées.

Mes premières questions s'adresseront à vous, monsieur Mulligan. Vous avez parlé de l'approche défailante de Parcs Canada et du gouvernement en matière d'aménagement des forêts. Pouvez-vous nous dire, en quelques mots, à quoi ressemble cette approche défailante?

M. Brock Mulligan: Oui. Merci pour la question, monsieur Lloyd.

Je crois qu'une des principales failles de cette approche tient à ce qu'elle part du principe que les perturbations industrielles des forêts sont forcément négatives et qu'il faut préserver leur état naturel, même si le risque d'incendie est très élevé. Malheureusement, c'est exactement ce qui s'est passé à Jasper. Certes les forêts dont l'état naturel a été entièrement préservé présentent de nombreux avantages, mais quand de telles forêts se trouvent à proximité de communautés, elles présentent un danger intrinsèque. Beaucoup de personnes, je crois, ont parlé de l'existence de ce risque pendant des années, et il s'est réalisé, malheureusement.

M. Dane Lloyd: Lors de réunions antérieures, des témoins et des ministres nous ont expliqué que l'intégrité écologique est ce qui compte le plus pour eux. À vos yeux d'experts en matière de durabilité et d'aménagement des forêts, est-ce que leur aménagement afin de préserver les anciens peuplements et la suppression des incendies pendant des dizaines et des dizaines d'années constituent des éléments naturels de leur écologie?

M. Brock Mulligan: Les forêts boréales tirent avantage des incendies, comme nous le savons. Les incendies sont bénéfiques pour le paysage, mais quand des incendies intenses par nature se déclenchent dans des forêts laissées à elles-mêmes, c'est assez dangereux.

Nous pensons que des pratiques de récolte et d'aménagement durables offrent une solution de rechange beaucoup plus sûre que ces brasiers. Ce n'est pas une panacée. C'est un outil dans l'arsenal d'outils à notre disposition, mais il ne peut pas être négligé pour faire face à l'extrême gravité de la situation actuelle.

M. Dane Lloyd: Merci.

En 2017, quand votre organisme a écrit un article sur les risques liés au dendroctone du pin et aux incendies à Hinton et à Jasper, vous avez estimé qu'il en coûterait 85 millions de dollars pour adopter un plan d'action visant la protection de ces communautés et du parc contre un incendie majeur.

À votre avis, combien d'argent le gouvernement aurait-il dépensé si ces mesures avaient été prises, disons, au cours des deux dernières années? Combien cela aurait-il coûté?

M. Brock Mulligan: Je ne peux pas vraiment estimer ce chiffre à cause de divers paramètres. Un fonds de 75 millions de dollars a été affecté à l'atténuation de la propagation des dendroctones. L'argent a bel et bien permis d'atténuer cette propagation dans certaines zones à l'extérieur du parc, ce qui était en partie l'objectif de l'article. Malheureusement, à l'intérieur du parc, la propagation des dendroctones a été fulgurante, avec les conséquences regrettables que nous connaissons.

M. Dane Lloyd: On n'a à peu près rien fait pour empêcher la propagation des dendroctones dans notre parc national, et les conséquences ont été dévastatrices dans les zones autour. Est-ce que c'est ce que vous nous dites?

M. Brock Mulligan: Les conséquences ont assurément été dévastatrices pour les forêts du parc, et il a fallu prendre des mesures d'atténuation à l'extérieur pour stopper cette propagation. Des entreprises ont examiné la situation dans le parc et ont réalisé que c'est ce qui les attendait. Les peuplements de pins situés à la bordure immédiate du parc et qui étaient exposés à une propagation des dendroctones ont été récoltés pour la plupart. Cette stratégie s'est révélée efficace pour stopper la propagation vers l'est.

M. Dane Lloyd: Même si je ne l'ai pas encore entendu, d'aucuns pourraient accuser votre organisme de vouloir étendre vos activités aux parcs par intérêt financier. J'ai cependant discuté avec des experts en sylviculture de ma circonscription, qui est un pôle très important de la transformation du bois d'œuvre, et ils m'ont affirmé que les arbres qu'on laisse se faire ronger par les dendroctones du pin pendant des années n'ont plus vraiment de valeur. La plupart sont abattus et réduits en copeaux et en granulé de bois, qui sont ensuite vendus.

Le bois rongé par les dendroctones du pin qui est récolté dans les parcs a-t-il une importante valeur économique?

M. Brock Mulligan: Pour notre industrie, le principal intérêt de ces mesures de conservation est de préserver la santé de nos forêts dans la province, parce que c'est ce qu'il faut faire d'un point de vue écologique, et aussi parce qu'elles sont le poumon de notre industrie.

• (1655)

M. Dane Lloyd: Des représentants d'autres organismes forestiers nous ont appris que Parcs Canada a déjà, par le passé, demandé à des entreprises forestières de faire des coupes sélectives dans le parc national. Dans ces cas, Parcs Canada a reçu de l'argent pour ces activités.

Combien en aurait-il coûté aux contribuables si le gouvernement libéral avait agi de manière proactive en pratiquant des récoltes sélectives des arbres morts infestés de dendroctones du pin et en replantant des arbres plus résistants au feu autour de la ville de Jasper afin de la protéger contre les risques?

M. Brock Mulligan: Une récolte de petite envergure a été effectuée à Jasper, et il y a aussi des récoltes dans le parc national de Banff. Nous pensons que c'est très avantageux pour protéger nos forêts et les garder en santé. C'est très difficile de savoir exactement ce qui fonctionne, mais nous savons que l'aménagement des forêts est un des outils que nous avons pour préserver leur santé et qu'il faut en considérer l'utilisation.

M. Dane Lloyd: Nous avons beaucoup parlé d'émissions de carbone. Nous comprenons à quel point il est important de les réduire. Cependant, quand on permet une croissance excessive de ces forêts et leur dévastation par les dendroctones du pin, nos fameux puits de carbone canadiens ne se transforment-ils pas en émetteurs nets?

N'est-ce pas ce qui se produit quand on les laisse pourrir, et surtout quand ces incendies éclatent?

Quelles sont les émissions générées par ces forêts non aménagées?

M. Brock Mulligan: Il ne fait aucun doute que ces incendies dévastateurs génèrent des quantités énormes d'émissions. J'ai lu quelque part que les émissions générées pendant la saison des incendies de 2023, qui a été désastreuse, ont dépassé celles de toutes les autres sources combinées au Canada. À elles seules, nos forêts ont généré plus d'émissions que toutes les autres sources.

Le président: Merci.

Nous passons à M. Ali. Vous avez six minutes.

M. Shafqat Ali (Brampton-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être des nôtres. Je vous remercie de votre intérêt et de votre volonté à partager votre expérience et vos connaissances pour nous aider à formuler des recommandations concernant les politiques sur les forêts et les incendies de forêt.

Monsieur Wesley, dans un article récent, John Desjarlais a donné des suggestions sur la façon d'exploiter le potentiel des solutions mises en œuvre par des Autochtones et fondées sur la forêt pour faire face aux conséquences des incendies de forêt. Dans quelle mesure une participation accrue des Autochtones à la gestion des incendies pourrait-elle contribuer à renforcer la protection de Jasper et des communautés voisines?

M. Barry Wesley: Merci de poser cette question.

Les peuples autochtones, comme je l'ai dit dans mon allocution, croient que tout ce qui existe est vivant, et donc que le feu est un être vivant. C'est exactement ce que faisaient mes ancêtres. Ils faisaient des brûlages dirigés. Dans leur cas, c'était uniquement pour la chasse. Les brûlages représentaient aussi un élément important des cérémonies. Je pense que ce serait une très bonne chose de les intégrer au plan.

Nous pouvons aussi communiquer avec le feu. Nous croyons que c'est un être vivant. Si nous comprenons mieux ce qu'il peut faire... Nous avons déjà vu comment il fonctionne sur le plan physique, mais si nous pouvons communiquer avec lui, nous allons avoir une autre perspective. C'est aussi une question de respect.

M. Shafqat Ali: La question suivante sera pour Mme Tracy Friedel.

Madame Friedel, pouvez-vous nous en dire davantage sur la façon dont votre communauté et le savoir autochtone ont été et devraient être pris en compte pour ce qui concerne la gestion des incendies?

Mme Tracy L. Friedel: Oui. Merci pour cette question.

Pour donner suite à ce que M. Wesley vient de dire, je crois qu'une des choses que nous ont appris les incendies de forêt à l'extérieur du parc et à d'autres endroits — on sait qu'il y a eu une série d'incendies dévastateurs en Alberta dans les 20 dernières années —, c'est que les pratiques forestières doivent évoluer. La plantation de forêts en monoculture nuit à l'efficacité des mesures d'atténuation des risques d'incendie. C'est un autre aspect qu'il faudrait songer à améliorer.

Pour ce qui est du parc national Jasper, bien entendu, un des principaux problèmes est qu'il n'y avait pas de zone pare-feu appropriée autour de la ville. Comme je l'ai dit, les résidents ont des intérêts divergents. Ils veulent évidemment être en sécurité, mais il y a une raison pour laquelle ils vivent à Jasper. Ils adorent le milieu naturel. Quant aux visiteurs, l'idée de larges zones pare-feu semble assez impopulaire auprès de ceux qui viennent de l'étranger, et même auprès de ceux qui viennent du Canada.

Cela dit, je crois quand même qu'il est possible de restaurer et de réhabiliter le site, mais aussi de créer des zones pare-feu et de diversifier les essences d'arbres qui seront plantées en remplacement. C'est essentiel si nous voulons que la restauration, y compris aux endroits où des brûlages culturels ont lieu, favorise la réapparition d'une biodiversité plus riche. Il sera plus facile d'atténuer les risques d'incendie de forêt dans ce genre de milieu. J'ajouterai qu'un bon nombre de ces espèces, qu'il s'agisse d'arbres, d'arbustes ou de plantes herbacées, ont une signification culturelle pour les peuples autochtones.

Pendant des années, il n'y a pas eu de récoltes dans le parc. Le rétablissement dans le parc de nombreuses espèces visées par les connaissances écologiques traditionnelles ou d'espèces indigènes peut aussi contribuer à un retour des activités de récolte culturelles dans le parc. C'est impossible actuellement à cause des conséquences subies par un bon nombre de ces espèces.

Je suis convaincue que l'intégration des brûlages culturels et la mise en priorité des espèces visées par les connaissances écologiques traditionnelles au processus de restauration et de réhabilitation vont permettre d'améliorer la situation dans le parc.

• (1700)

M. Shafqat Ali: Merci.

Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Shafqat Ali: D'accord. Je vais céder la parole à quelqu'un d'autre.

[Français]

Le président: Monsieur Trudel, la parole est à vous.

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Merci, monsieur le président.

Madame Sweet, ici, au Parlement fédéral, la plupart d'entre nous sont au courant de la vision de nos collègues de l'Alberta en ce qui concerne la lutte aux changements climatiques. Cependant, j'aimerais connaître votre avis, en tant qu'élue provinciale de l'Alberta, sur la façon dont le gouvernement fédéral pourrait mieux gérer les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les feux de forêt qu'on a vécus à Jasper.

En fait, je voudrais vous questionner sur le lien entre les changements climatiques et les feux de forêt. On sait que ces feux sont des phénomènes naturels qui peuvent en fait contribuer à la santé et au renouvellement de nombreux écosystèmes forestiers. Cependant, ils sont maintenant de plus en plus nombreux, intenses et incontrôlables, et deviennent donc destructeurs.

Selon une étude de l'organisme World Weather Attribution, les changements climatiques ont plus que doublé la probabilité de conditions extrêmes propices aux feux incontrôlés dans l'Est canadien. Les scientifiques nous expliquent qu'en raison de la surchauffe climatique, les étés au Canada sont de plus en plus venteux

et chauds — on le constate —, ce qui donne lieu à des précipitations plus erratiques, notamment une diminution de la quantité de pluie estivale dans certaines régions.

Selon Ressources naturelles Canada, la saison des feux de forêt au pays commence plus tôt et dure plus longtemps, et les feux sont plus difficiles à maîtriser. Bref, la science indique que, afin d'assurer la sécurité de la population, les gouvernements doivent à la fois agir défensivement et offensivement, c'est-à-dire protéger les gens et les écosystèmes, tout en accélérant l'abandon des combustibles fossiles afin de limiter le réchauffement climatique.

Est-ce que, à votre avis, les élus de l'Alberta, les décideurs en général, y compris les pouvoirs locaux, les leaders communautaires, mais aussi les entreprises, connaissent assez bien la littérature scientifique qui nous informe sur les causes et les effets sur la nature et les humains des phénomènes extrêmes comme les feux de forêt? D'après vous, est-ce que les gens, les décideurs en Alberta, sont très au fait de ce que je viens de vous raconter?

[Traduction]

Mme Heather Sweet: Je remercie le député de poser cette question d'une grande importance à mes yeux. C'est un débat qui dure depuis un bon moment en Alberta. Comme vous le savez, il y a eu des incendies à Slave Lake, il y en a eu d'autres à Fort McMurray et, dernièrement, nous avons eu ceux de Jasper. Nous avons eu notre lot de phénomènes météorologiques extrêmes, et notre secteur agricole a aussi été durement touché par de graves sécheresses qui ont eu des répercussions pour nos producteurs agricoles. Nous avons cette discussion en temps réel. Les changements climatiques sont réels. Les phénomènes météorologiques extrêmes s'enchaînent et nous, les décideurs, devons faire mieux en matière de préparation et d'intervention.

Concernant Jasper plus particulièrement, nous aurions dû être mieux préparés. Nous aurions dû engager plus de pompiers forestiers dûment formés et préparés en vue de la dernière saison des incendies. C'est quelque chose que nous avons commencé à réclamer au moins six mois avant le début de la saison. Et vers la fin de cette saison, nous avons réclaté des mesures de préparation en vue de la prochaine saison. Nous avons besoin d'un programme concerté de formation du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux pour nous assurer que tous les pompiers forestiers et de bâtiments reçoivent une formation équivalente et qu'ils sont en mesure d'intervenir et de se préparer en conséquence.

Il faut aussi examiner la santé de nos forêts et chercher à comprendre la situation exacte de nos zones forestières. Cet examen devra porter sur les pratiques forestières durables et l'approche à adopter pour la forêt boréale qui, comme nous le savons, se régénère grâce aux incendies. Il faut examiner les pratiques forestières. Il faut examiner les approches des gouvernements et réfléchir aux moyens à prendre pour mettre en place des mesures essentielles comme les zones pare-feu et les stratégies intelligentes de protection des habitations contre les incendies. Nous devons aussi nous assurer que les gens connaissent ces stratégies et bénéficient du soutien financier nécessaire pour les appliquer. Nous devons aussi collaborer avec l'industrie pour qu'elle nous aide à protéger ces zones.

• (1705)

[Français]

M. Denis Trudel: Aujourd'hui, dans les rues d'Ottawa, il y avait un camion publicitaire qui se promenait en affichant deux slogans:

[Traduction]

« À bas la taxe » et « Votre budget familial va en souffrir ».

[Français]

C'était payé par le gouvernement de l'Alberta.

Vous n'êtes pas députée du parti au pouvoir, mais vous êtes quand même une députée provinciale de l'Alberta. Qu'est-ce que vous pensez de cette publicité, payée avec les taxes des citoyens de l'Alberta? Êtes-vous en accord avec cette campagne? Que pensez-vous du fait que le gouvernement albertain dépense de l'argent dans les rues d'Ottawa pour faire de la publicité visant, au bout du compte, à faire obstacle à la lutte contre les changements climatiques?

[Traduction]

Mme Heather Sweet: Je tiens à préciser que cette campagne à Ottawa... Nous voyons les mêmes annonces publicitaires dans notre province.

Je pense que nous avons la responsabilité, en tant que décideurs, de chercher des solutions aux enjeux qui préoccupent les Albertains. En ce moment, nous savons qu'ils sont préoccupés par l'inflation. Ils sont aussi préoccupés par la productivité au Canada et son incidence sur leur capacité de trouver un emploi, de rembourser leur prêt hypothécaire et de se nourrir.

Parler d'autres enjeux, à mon avis, ne fait que détourner l'attention du fait que les Albertains, même si la province est riche, peinent à subvenir à leurs besoins de base.

Je crois que le gouvernement fédéral et tous les gouvernements provinciaux devraient se concentrer sur ce dont les Canadiens et les Albertains ont besoin, et cela signifie créer des emplois bien rémunérés, stimuler la croissance économique, développer des marchés d'exportation et créer des économies solides qui offriront des emplois durables.

Le président: Merci.

Je dois vous arrêter ici pour donner la parole à Mme McPherson, pour six minutes. Nous vous écoutons.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous et de nous faire bénéficier de leur expertise.

J'aimerais poursuivre avec ma collègue de l'Alberta, Heather Sweet et lui poser quelques questions.

Vous venez de répondre aux questions de mon collègue M. Trudel sur ce qui compte vraiment pour les Albertains. Je pense que les Albertains se soucient très peu des traînées chimiques et de l'ubérisation des soins de santé, qui semblent également obséder le gouvernement provincial.

Madame Sweet, j'aimerais entendre votre point de vue à titre de porte-parole en matière de foresterie. Dans votre allocution, vous avez parlé de stratégie économique et du soutien à la relance pour les résidents de Jasper. Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

Une des choses que nous savons, c'est que de très nombreux résidents de Jasper travaillent dans l'industrie du tourisme, comme vous l'avez souligné. Nous savons que beaucoup d'entre eux n'ont

pas eu droit à l'assurance-emploi. Cela les place dans une situation très difficile, car ils auraient normalement eu un emploi et ils auraient pu continuer de gagner leur vie, mais l'incendie leur a enlevé cette possibilité.

Nous avons demandé au gouvernement de modifier les règles de l'assurance-emploi. Nous ne savons pas encore s'il est prêt ou non à le faire. Le ministre n'a pas encore donné suite à notre demande.

Pouvez-vous nous dire en quoi devrait consister la stratégie économique dont vous avez parlé? Qu'est-ce que le gouvernement fédéral pourrait faire de plus pour soutenir les résidents de Jasper?

Mme Heather Sweet: Merci, madame, pour cette question.

Il faut bien comprendre que la situation à Jasper est très particulière étant donné que son économie est entièrement centrée sur le tourisme. Le Canadien National était aussi présent à Jasper, mais il s'en va. Après ce départ, l'économie sera entièrement centrée sur le tourisme.

Les autres régions touchées par des incendies de ce genre ont toutes pu compter sur d'autres activités économiques. Fort McMurray a le secteur pétrolier et gazier. Slave Lake a le secteur forestier. Il n'y a rien de tout cela à Jasper. Ce que les résidents de Jasper nous ont dit, c'est que la principale possibilité de revenus a disparu durant la période des incendies et après. C'est en fait très similaire à ce qui s'est passé durant la pandémie de COVID. Du jour au lendemain, ils ont perdu toute possibilité de gagner les revenus qui leur permettent de passer à travers la saison creuse.

Ce que j'aimerais, c'est que la province et le fédéral discutent du modèle de relance économique à mettre en place, comme cela s'est fait durant la pandémie. Ces entreprises doivent prospérer. Sinon, le retour des touristes à Jasper n'aura plus aucune importance puisqu'il n'y aura plus d'entreprises pour s'en occuper.

Il faut trouver une façon de les aider à surmonter les difficultés et à se sortir de cette mauvaise passe, de leur assurer une certaine sécurité financière et leur permettre de survivre au cours des 18 mois à venir.

• (1710)

Mme Heather McPherson: Je sais que vous connaissez très bien nos services de lutte contre les incendies. Je sais aussi que, à titre de porte-parole en matière de foresterie, vous vous êtes intéressée de très près à ce dossier.

Pouvez-vous nous toucher quelques mots sur les conditions de travail, la rémunération et les avantages sociaux des pompiers forestiers contractuels, de même que sur vos préoccupations à ce sujet, le cas échéant?

Mme Heather Sweet: Je crois que le principal problème dans la province est que tous les pompiers forestiers sont des contractuels engagés pour des périodes de quatre à six mois. C'est un problème parce que cela nous désavantage par rapport aux autres provinces et territoires où les services de lutte contre les incendies sont actifs toute l'année. La Colombie-Britannique en est un parfait exemple.

Nous sommes aussi la province où les salaires sont les plus bas au pays. Comparativement à la province de l'Alberta, Parcs Canada offre 10 \$ de plus de l'heure. Il y a des répercussions sur les choix de carrière des travailleurs de ce secteur parce qu'il y a un écart considérable entre les salaires versés par ces deux employeurs.

L'autre inconvénient lié à la courte durée des contrats est que ces travailleurs n'ont pas droit à des avantages sociaux et qu'ils touchent de faibles salaires. Une des choses que je voudrais que les membres du Comité comprennent, et j'insiste sur l'aspect non partisan de cet enjeu, c'est la nécessité d'assurer une protection présomptive en cas de cancer à tous les pompiers. Tous les pompiers, qu'ils œuvrent dans le secteur des bâtiments, des établissements industriels ou forestier, doivent bénéficier d'une protection en cas de cancer.

Nous savons que les pompiers sont exposés à des substances toxiques cancérigènes. J'invite tous les membres à examiner les règles de santé et de sécurité au travail et à faire en sorte que nos pompiers bénéficient d'une protection présomptive.

Mme Heather McPherson: Merci.

C'est un excellent point, et je pense effectivement qu'il devra faire partie des recommandations qui seront formulées dans notre rapport.

Cela dit, je veux m'assurer d'avoir bien compris. Avez-vous dit que les pompiers engagés par le gouvernement albertain sont les moins bien payés au pays?

Mme Heather Sweet: Les pompiers qui luttent contre les feux de forêt en Alberta sont les moins bien payés de tout le pays.

Mme Heather McPherson: C'est aberrant.

Vous expliquiez aussi dans votre témoignage que nous devons reconstruire de manière à prévenir des incendies et pas d'une façon qui nous expose à la même situation que celle que nous avons connue.

Pouvez-vous en dire un peu plus sur ce que vous aimeriez voir dans la reconstruction pour que les bâtiments soient plus résistants au feu?

Mme Heather Sweet: Tout d'abord, je tiens à souligner que je sais qu'il existe des programmes d'assurances pour les propriétaires ou les entreprises qui doivent reconstruire. Les gens doivent comprendre, je crois, que les sociétés d'assurances ne reconstruiront la structure que telle qu'elle était avant l'incendie — quel qu'ait été le code du bâtiment alors en vigueur. Ce que je dis, c'est que si nous voulons reconstruire intelligemment, nous devons le faire en pensant à la prévention des incendies.

Le Jasper Park Lodge en est un parfait exemple. Lefeu qui a dévasté la région il y a 50 ans l'a sérieusement endommagé. C'est parce que ses propriétaires ont entretenu leur secteur dans l'optique de la prévention des incendies que le Jasper Park Lodge est toujours debout.

Tous les habitants qui veulent reconstruire et vivre à Jasper devraient pouvoir le faire de manière à prévenir les incendies, mais la province et le gouvernement fédéral doivent absorber plus de la différence entre le montant que l'assurance paiera et le coût d'une construction résistante au feu. Nous devons aussi veiller, toutefois, à modifier le code du bâtiment de manière à ce que toutes les collectivités et toutes les structures soient construites en pensant à la prévention des incendies.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant faire un deuxième tour de table. Comme il reste seulement 15 minutes à cette première heure de réunion,

nous allons réduire le temps de parole à 3 minutes pour le Parti libéral et le Parti conservateur, et à une minute et demie pour le Bloc québécois et le NPD.

Monsieur Deltell, vous avez la parole.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Mulligan, vous avez mentionné tout à l'heure dans votre témoignage que, dès 2017, votre association avait relevé des problèmes et prédit ce qui est arrivé l'année passée.

Qu'est-ce qui vous a conduit à ces conclusions et à cette prédiction qui, malheureusement, s'est réalisée? Qu'est-ce que le gouvernement a fait ou n'a pas fait pour faire face à ce que vous aviez prédit?

• (1715)

[Traduction]

M. Brock Mulligan: Je vous remercie de la question, monsieur Deltell.

Nous avons fait ces prédictions en parlant avec plusieurs experts de notre secteur, ainsi qu'avec des habitants de la localité qui en regardant l'état de la forêt à Jasper, voyaient une colline d'arbres rouges et morts et prédisaient qu'elle brûlerait très probablement.

Voilà l'histoire de cette prédiction, et nous sommes très tristes qu'elle se soit réalisée. Jasper est un endroit où les gens de notre secteur séjournent pour des loisirs. Notre association y tient son assemblée générale annuelle depuis 50 ans et nous sommes très tristes de ce qui est arrivé. Malheureusement, c'était prévisible.

[Français]

M. Gérard Deltell: Merci beaucoup, monsieur Mulligan. Il est évidemment très décevant de voir que, pendant six ou sept ans, tout était prêt pour que les gens qui avaient le pouvoir d'agir puissent agir, mais qu'ils ne l'ont pas fait.

Monsieur le président, je vais donner le reste de mon temps à M. Soroka.

[Traduction]

M. Gerald Soroka: Ma question est pour Mme Sweet.

Pensez-vous qu'il était hypocrite de la part du chef du NPD fédéral de critiquer le secteur de l'énergie à propos des feux qui ont ravagé Jasper, alors qu'il faisait partie d'une coalition avec le gouvernement libéral qui a permis la mauvaise gestion de ces feux et les politiques de gestion forestière désastreuses?

Mme Heather Sweet: Je vous remercie de la question.

Ce que je peux dire, c'est que les habitants de Jasper se concentrent sur la reconstruction de leur communauté, sur le renforcement de l'économie forte, sur le logement et sur la préparation de Jasper au tourisme. Je ne pense pas qu'il soit utile, pour les habitants de l'Alberta et de Jasper, de transformer cette question en une conversation partisane.

M. Gerald Soroka: D'accord. Cependant, cela ne pose pas de problème au chef du NPD d'en faire une affaire partisane. D'accord.

Ma question suivante sera pour Brock Mulligan.

Avec votre organisation, vous avez expliqué qu'il finirait par y avoir un feu si les mesures de prévention voulues n'étaient pas prises. Quels problèmes, entre autres, auriez-vous pu régler, vous-même ou votre organisation, pour que le feu de Jasper ne ravage pas la ville?

M. Brock Mulligan: Il me semble que nous avons plaidé en faveur d'une stratégie d'aménagement des forêts plus complète au sein du parc qui aurait envisagé différents outils, comme le brûlage dirigé, l'intégration des connaissances des communautés autochtones et peut-être plus de coupe. Voilà le genre de mesures que nous avons envisagées.

Par ailleurs, nous voyons d'autres régions en Alberta, notamment dans certaines zones de caribous, où nous avons des forêts anciennes qui présentent les mêmes risques qu'à Jasper. Des mesures doivent y être prises ou nous allons revivre ce scénario à répétition.

[Français]

Le président: Merci.

Madame Taylor Roy, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence. Je tenais à commencer par une question pour Mme Sweet.

Vous avez mentionné — tout comme ma collègue, Mme McPherson, me semble-t-il — le faible salaire des pompiers qui luttent contre les feux de forêt en Alberta. Selon vous, pourquoi l'Alberta, où le risque de feux de forêt est tellement élevé, a-t-elle les pompiers les moins bien payés, avec moins d'avantages sociaux et moins de formation?

Cela me laisse perplexe et je me demande si vous avez une idée de la raison pour laquelle ils sont sous-payés. Je trouve qu'on les sous-évalue un peu. En outre, ils n'ont pas non plus de couverture en cas de cancer.

Mme Heather Sweet: Je crois qu'il faut qu'un changement de culture s'opère dans la province. À l'heure actuelle, nombre des personnes qui ont été embauchées sont des étudiants à temps partiel ou des étudiants en emploi d'été. C'est pourquoi on traite ainsi le poste de pompier dans la lutte contre les feux de forêt. On recrute dans une université. On embauche pour l'été, et ensuite, les étudiants reprennent leurs études. Le gouvernement fait comme s'il s'agissait d'un emploi d'été pour étudiants. Or, ce n'est pas un emploi d'été pour étudiants. C'est une profession très sérieuse qui nécessite une formation complète et sérieuse. Nous avons besoin de soutiens et nous devons nous assurer de les obtenir.

Pour que nous respections la profession, nous devons mieux la payer, et nous devons faire de la formation toute l'année. Je demande la création d'une force de lutte contre les feux de forêt à l'année, comme il en existe une en Colombie-Britannique, parce que les écosystèmes britanno-colombiens et albertains se ressemblent beaucoup. Nous devrions les traiter exactement de la même manière.

Mme Leah Taylor Roy: J'ai remarqué que le budget de la lutte contre les incendies en Alberta n'a cessé de baisser jusqu'en 2023, année où vous avez eu une série de feux, et ensuite, ce budget a augmenté. Il augmente encore probablement, mais en dollars constants, il est inférieur à ce qu'il était en 2018.

Est-ce que cela joue un rôle dans l'idée qu'être pompier, c'est un emploi d'été, au lieu de considérer qu'il s'agit d'une profession qui devrait être exercée toute l'année et bénéficier d'avantages sociaux? Pensez-vous que ce soit motivé par des considérations financières?

• (1720)

Mme Heather Sweet: Je pense que le budget fait certainement partie de l'équation, comme c'est le cas pour tout gouvernement. À mon avis, il s'agit simplement d'un manque de compréhension ou d'un manque de volonté de changer la culture par rapport à la profession. Pour être juste, les phénomènes climatiques dont nous parlons deviennent de plus en plus fréquents. Il est certain qu'un changement de politique s'impose. Il faut un changement financier. Il faut que le gouvernement s'engage et qu'il y ait une lutte contre les feux de forêt toute l'année, avec une bonne formation et un bon soutien, y compris une couverture concernant la présomption de maladie professionnelle chez les pompiers.

Mme Leah Taylor Roy: Je vais passer à M. Wesley...

Le président: Je suis désolé, madame Taylor Roy. Nous avons une série de trois minutes. J'ai dû réduire le temps pour que nous puissions terminer à l'heure.

[Français]

Monsieur Trudel, vous disposez d'une minute et demie. Vous avez donc le temps de poser une question.

M. Denis Trudel: D'accord.

Madame Sweet, j'aimerais vous relancer au sujet de ce fameux camion dont nous parlions plus tôt. Le message « *Scrap the cap* » affiché sur ce camion était de la propagande contre le règlement sur le plafonnement des émissions du secteur pétrolier et gazier. Cependant, ce qui est particulier, c'est que ce règlement n'a même pas encore été mis en œuvre par le gouvernement libéral. Il n'existe pas encore. L'affirmation contraire faite par le premier ministre aux Nations unies à New York était tout simplement fausse.

Au Bloc québécois, nous pensons que c'est en réduisant graduellement la production des combustibles fossiles qui engendrent des changements climatiques que l'on soutient la réduction de la pollution par le carbone. Nous sommes donc en faveur du plafonnement des émissions du secteur pétrolier et gazier. Qui plus est, nous déplorons que le ministre de l'Environnement n'ait pas encore mis en œuvre de règlement sur le plafonnement.

Nous étions très étonnés et très déçus de découvrir que le gouvernement de l'Alberta participait à ce qui semble être une campagne de peur et de désinformation sur les effets des politiques climatiques. Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Mme Heather Sweet: Ce que je peux dire, c'est que lorsque nous étions au gouvernement, nous avons créé un Climate Leadership Plan afin de travailler précisément avec le secteur sur la réduction de ses émissions. Le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta, nos entreprises forestières, tous les acteurs de notre secteur des ressources savent très bien comment ils peuvent réduire leurs émissions, et ils s'efforcent de le faire. Lorsque nous étions au gouvernement, nous avons collaboré avec le secteur à cet égard, et il en était heureux.

Si le gouvernement provincial veut continuer de se battre avec le palier fédéral et ne pas s'engager dans ce qui est en fait une bonne politique économique et ce qui soutient les directives environnementales, c'est la prérogative de notre première ministre. Je dirai toutefois que nous croyons aux changements climatiques et que nous pensons que nous devons faire de notre mieux pour assurer le succès du secteur.

[Français]

Le président: Merci.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme McPherson pour une minute et demie.

[Traduction]

Mme Heather McPherson: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Sweet, vous avez mentionné que les différents ordres de gouvernement doivent bien travailler ensemble.

Je pense que c'est quelque chose qui a beaucoup préoccupé nombre d'Albertains pendant les feux de forêt. On a lancé toutes sortes d'accusations et de reproches, mais on ne s'est pas beaucoup concentré sur l'aide à apporter aux habitants de Jasper et on n'a pas beaucoup cherché à s'assurer que les bonnes mesures étaient prises. Vous venez de répondre à mon collègue et vous avez mentionné des chicanes avec le gouvernement fédéral. C'est un des passe-temps favoris, comme nous le constatons, de certains dirigeants provinciaux.

Pouvez-vous nous parler un peu de la façon dont le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont travaillé ensemble dans cette crise en particulier?

Mme Heather Sweet: Ce que je peux dire, c'est qu'à ce que je sais, les habitants de Jasper comprennent qu'il s'agissait d'une situation où il a fallu prendre beaucoup de décisions. En fait, ils reconnaissent que le travail accompli pour sauver la ville était le meilleur qui soit. C'était une situation à haut risque. Beaucoup de décisions ont été prises à ce moment-là.

Des habitants de Jasper m'ont dit qu'ils étaient déçus d'entendre maintenant reprocher qu'on n'ait pas laissé des premiers intervenants entrer dans la ville, pour la sauver, entre autres choses. Ce n'est pas le cas. J'estime que nous devons respecter les premiers intervenants, qui travaillaient avec Parcs Canada et la province. Ils ont fait de leur mieux dans la situation où ils se trouvaient. Nombre d'entre eux étaient bloqués.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Soroka, vous avez la parole pour trois minutes.

M. Gerald Soroka: Je vous remercie, monsieur le président.

Ma première question sera pour Mme Friedel.

Vous avez mentionné qu'il n'y avait pas vraiment de coupe-feu aménagé autour du lotissement urbain de Jasper. En s'appuyant sur les connaissances traditionnelles et leur utilisation, qu'est-ce que votre organisation aurait recommandé de faire pour protéger la ville de Jasper ?

• (1725)

Mme Tracy L. Friedel: Je vous remercie, monsieur Soroka, de la question.

Je pense que les peuples autochtones ont souligné au forum qu'il n'y avait pas assez de brûlage dirigé. Comme je l'ai dit, il y avait des tensions entre faire ce qui était nécessaire et décevoir les visiteurs du parc. Même aujourd'hui, si vous regardez la partie ouest de Jasper, qui n'a pas brûlé... Il y a encore une situation à haut risque, et il faudra faire quelque chose.

J'aimerais profiter de cette occasion, si vous le permettez, pour... En ce qui concerne la loi adoptée pour délimiter l'aménagement urbain municipal, les peuples autochtones n'ont pas été consultés, ce qui est assez décevant. Je pense que la reconstruction offre une occasion de tenir les engagements relatifs à la réconciliation, notamment à la réconciliation économique et à la création d'entreprises autour de l'interprétation autochtone. Comme nous l'avons entendu, le tourisme offre une chance immense et il est essentiel pour le parc. Espérons que tout cela sera développé.

D'après mon expérience au forum, la plupart des collectivités reconnaissent qu'il fallait en faire plus en matière de coupe-feu. J'espère que ce sera fait à l'avenir.

M. Gerald Soroka: Madame Friedel, êtes-vous en train de dire que le gouvernement se contente de promettre de vraies consultations des Autochtones sans y donner vraiment suite?

Mme Tracy L. Friedel: Ce que je dirai, monsieur Soroka, c'est que l'incendie de Jasper a été dévastateur. C'est tragique. Il a des répercussions importantes, etc. Toutefois, j'y vois aussi une occasion de tenir des engagements, comme je l'ai dit, qui ont déjà été pris à l'égard de la réconciliation.

Il me semble que c'est ce que nous espérons tous voir.

M. Gerald Soroka: Nous devons en tout cas nous soucier de... Comment pouvons-nous reconstruire?

Je reviens à M. Mulligan.

Mme Friedel vient de mentionner, entre autres, que la partie ouest de Jasper peut encore brûler.

Quelles sont nos options pour gérer correctement les forêts de cette région de manière à garantir que Jasper ne soit pas à la merci d'un autre feu de forêt venant du Nord-Ouest?

M. Brock Mulligan: Je pense qu'il faut réunir immédiatement toutes les parties intéressées pour avoir une conversation. C'est une bonne chose que nous ayons ce type de conversations pour savoir comment nous pouvons élaborer un plan de gestion forestière très progressif et examiner tous les outils dont nous disposons pour le gérer.

Si nous partons du principe que laisser les choses en l'état est une approche viable pour l'avenir, nous risquons de revivre exactement ce que nous avons vu.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur van Koeverden, vous avez la parole.

M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.): Ma question sera pour Mme Sweet, si vous le voulez bien.

Vous avez mentionné la rémunération et la saisonnalité problématiques des effectifs de pompiers qui luttent contre les feux de forêt en Alberta. Quelle incidence cette approche plutôt austère a-t-elle sur la fidélisation de ces pompiers et est-il nécessaire de les former de nouveau saison après saison, s'ils reviennent?

Mme Heather Sweet: C'est une excellente question. Nous avons une très faible fidélisation. Nous avons augmenté l'effectif d'une équipe de pompiers cette année et presque tous ses membres étaient nouveaux. La plupart, comme je l'ai dit, partent ailleurs pour des raisons évidentes, qu'ils s'en aillent à Parcs Canada ou en Colombie-Britannique, parce qu'ils ne sont pas rémunérés en restant ici. À moins d'être étudiant, il faut une possibilité d'emploi toute l'année. La fidélisation est très faible et, oui, nous devons refaire la formation tous les ans.

M. Adam van Koeverden: Je vous remercie de vos observations. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire qu'il est très important de rémunérer correctement les premiers intervenants pour ne pas avoir besoin d'en recruter de nouveaux tous les ans.

Monsieur Mulligan, j'ai une question, et je vous remercie de votre travail et de votre contribution à l'économie. De toute évidence, la foresterie, les produits du bois et le bois d'oeuvre sont très importants pour différentes raisons. En 2017, votre organisation et d'autres aussi nous ont prévenus que la probabilité de feux était plus élevée que dans le passé et que le dendroctone du pin avait certainement un impact significatif et délétère sur la vie de la forêt, ce qui augmentait le risque. Après cela, le gouvernement a beaucoup investi dans le débroussaillage, dans l'installation de gicleurs et dans une augmentation du nombre de brûlages.

Savez-vous s'il y a eu d'autres investissements et à quoi ressemblaient les investissements avant? Je sais que vous n'êtes pas porte-parole du gouvernement et que vous travaillez dans le secteur, mais savez-vous ce qu'a fait le gouvernement pendant cette période?

• (1730)

M. Brock Mulligan: Je ne suis pas très au fait des mesures de prévention des feux dans le parc. Je suis plus au fait des investissements réalisés dans la lutte contre le dendroctone du pin. On parle de 75 millions de dollars pour des mesures s'ajoutant à ce qui se faisait déjà en Alberta, et je pense franchement que cela a donné d'assez bons résultats. Pour ce qui est de la protection de la ville par d'autres mesures que vous avez mentionnées, je n'en sais pas grand-chose.

M. Adam van Koeverden: Je vous remercie. Je me suis également penché sur les chiffres. Lorsqu'on examine rétrospectivement une catastrophe, on se dit toujours qu'on aurait dû en faire plus. Il ne fait aucun doute qu'il est toujours possible d'en faire plus, mais je dirai également que les sommes investies dans le débroussaillage, dans le brûlage préventif et dans l'installation de gicleurs étaient sans précédent pour la région.

Je vous remercie de l'avoir porté à l'attention du ministre d'alors et je peux vous assurer que des mesures ont été prises.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie. Je tiens à remercier les témoins présents dans la salle et en ligne de leur contribution à cette très importante discussion.

Nous allons faire une courte pause et passer au deuxième groupe de témoins. Je vous remercie de nouveau. Merci de votre présence dans la salle et en ligne.

• (1730)

(Pause)

• (1735)

Le président: La séance reprend.

Chers collègues, nous allons commencer avec le deuxième groupe de témoins.

Nous accueillons dans ce deuxième groupe M. Jim Eglinski, qui est ancien député.

Monsieur Eglinski, nous sommes heureux de vous revoir à la Chambre des communes.

M. Jim Eglinski (député à la retraite, à titre personnel): Je vous remercie.

Le président: Nous accueillons également Dane de Souza, conseiller politique principal en gestion des urgences. M. Eglinski et M. de Souza comparaissent tous deux à titre personnel. Nous accueillons aussi Amy Cardinal Christianson, analyste de politique, Indigenous Leadership Initiative. Enfin, nous accueillons Lindsey Gartner, directrice de projet, Conseil canadien du plein air.

Nous commencerons par vous, monsieur Eglinski. Je pense que vous connaissez le processus. Vous disposez de cinq minutes.

M. Jim Eglinski: Je vous remercie, monsieur le président.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour.

Je vous remercie de m'avoir invité à vous parler du feu qui a ravagé le parc national Jasper l'été dernier. Je n'aurais jamais pensé que je m'exprimerais comme témoin devant un comité. Je suis plus à l'aise de votre côté, à poser des questions, mais ce qui est arrivé cet été dans le parc Jasper et dans le lotissement urbain doit être étudié et examiné, et je tiens à remercier le Comité de mener cette étude.

En tant qu'ancien député de la circonscription de Yellowhead, j'ai pris la parole à de nombreuses reprises à la Chambre des communes au sujet des dégâts causés par le dendroctone du pin dans le parc Jasper et dans la région de Yellowhead. En mai 2016, j'ai pris la parole à la Chambre pour demander aux libéraux quel était leur plan pour lutter contre l'infestation par le dendroctone du pin dans le parc national Jasper. Je leur ai dit à l'époque que rien n'était fait.

J'ai de nouveau soulevé la question en juin 2017 auprès de la ministre de l'Environnement de l'époque, Catherine McKenna. J'ai expliqué mes craintes au sujet de l'énorme quantité de combustible que constituaient les arbres morts après avoir été infestés par le dendroctone du pin. J'ai souligné que la population locale s'inquiétait pour la sécurité des visiteurs et pour les habitations. J'ai dit aux libéraux qu'il y avait un risque élevé d'incendie dévastateur à Jasper s'ils n'agissaient pas.

En octobre 2017, pendant la période des questions, j'ai demandé aux libéraux ce qu'ils comptaient faire pour aider le secteur forestier de ma région face à l'infestation par le dendroctone du pin. Rien ne m'a été assuré. Le 26 octobre 2017, j'ai parlé du dendroctone du pin et de l'expérience que j'en avais en Colombie-Britannique. J'ai essayé d'expliquer en détail la progression de cet insecte et le fait que Jasper était devenu brun d'un bout à l'autre.

J'ai dit aux libéraux que les habitants de Jasper craignaient alors, quelques mois plus tard, pour leur sécurité et celle de leur collectivité à cause des pins morts, et qu'il y avait un risque d'incendie qui, s'il se déclenchait, ne permettrait pas aux gens de fuir. J'ai demandé aux libéraux un plan d'adaptation au dendroctone du pin, mais je n'en ai jamais reçu et je n'ai jamais vu de mesure adéquate du gouvernement à l'intérieur du parc.

Le 9 novembre 2017, j'ai de nouveau pris la parole à la Chambre pour demander quel était le plan du gouvernement pour lutter contre l'infestation par le dendroctone du pin. J'ai précisé qu'elle avait décuplé au cours de la dernière année et qu'elle s'était déplacée de Jasper vers le centre de l'Alberta. J'ai demandé directement ce que les libéraux faisaient pour arrêter cette infestation. Une fois de plus, je n'ai reçu aucune réponse.

Ce que je veux dire, c'est qu'après avoir soulevé ces questions, j'ai continué de me rendre dans le parc national Jasper et je n'ai pas vu d'interventions adéquates. Le gouvernement libéral savait qu'un incendie à Jasper était inévitable — nous le savions tous —, mais il n'a pas pris les choses au sérieux pour empêcher que Jasper soit ravagée par les flammes. En juillet 2024, il y avait tellement de bois mort que Jasper était une véritable poudrière. Ceux d'entre nous qui vivent dans cette région savaient qu'il y aurait un incendie majeur et destructeur. Nous ne savions tout simplement pas quand, mais nous le savons maintenant.

Le parc national Jasper et la ville de Jasper ont été presque entièrement détruits par le feu. Heureusement, tout n'a pas été perdu.

Les conséquences pour les résidents de Jasper et les propriétaires d'entreprise, ainsi que les pertes sur le plan du tourisme, se feront sentir pendant des années. J'espère que votre étude de cette tragédie permettra de rendre notre parc plus sûr et de protéger la beauté environnementale du paysage et des collectivités qu'il abrite.

Pour conclure mon intervention, je voudrais que le Comité sache qu'il y a deux semaines, je me suis rendu en voiture au parc Jasper, en partant de Lake Louise, au Sud. J'ai été choqué de voir à quel point le parc avait brûlé jusqu'à la ville de Jasper. La chaleur qui dégageait le feu devait être épouvantable. La destruction à l'intérieur de la localité était terrible. Il est difficile de l'exprimer par des mots. Je suis profondément désolé pour les habitants de Jasper. Des jours difficiles les attendent.

• (1740)

Depuis 50 ans, j'aime beaucoup me promener dans notre magnifique parc Jasper pour profiter des montagnes, de la faune et de la flore et des paysages incroyables. Il ne m'est jamais arrivé au cours de ces excursions — qui se comptent par centaines — de ne pas avoir la chance de voir une faune abondante.

Mesdames et messieurs, je tiens à souligner ceci: au cours de ce dernier passage dans le parc national Jasper, je n'ai vu aucun animal.

Quelles erreurs a-t-on commises? Les habitants de Jasper ont le droit d'avoir des réponses.

Je vous remercie.

Le président: Nous passons maintenant à M. de Souza pour cinq minutes. Je vous en prie.

M. Dane de Souza (conseiller principal en politiques, Gestion des urgences, à titre personnel): Je vous remercie.

Bonsoir. Je m'appelle Dane de Souza. Je suis citoyen de la nation métisse de l'Alberta. Mes noms de famille métis sont Sutherland et Sinclair de la région de Selkirk dans la vallée de la rivière Rouge.

Je suis pompier dans la lutte contre les feux de forêt. J'ai travaillé pendant six ans comme pompier hélicoptère basé dans le district de Rocky Mountain House, en Alberta. Je suis chercheur sur les feux de forêt et spécialiste de la gestion des feux par les Autochtones.

Je vous remercie de cette occasion de m'exprimer devant vous ce soir.

J'irai droit au but. Ce ne sont pas les changements climatiques qui ont causé les feux de Jasper, Lytton, Fort McMurray et Slave Lake. Ils en accentuent l'intensité et la prévalence, mais ces feux sont directement liés à l'élimination coloniale de la gestion des feux et du brûlis en général par les Autochtones.

À titre d'exemple, la gestion des feux par les Autochtones dans ce qui est aujourd'hui le Canada est une science reposant sur le paysage développée sur plus de 20 000 ans pour gérer le phénomène des feux de forêt qui fait partie du paysage. Il y a 14 000 ans, la calotte laurentide s'étendait des montagnes Rocheuses à la baie d'Hudson. Quand elle a reculé petit à petit, mes ancêtres étaient là et pratiquaient le brûlis. Nous pouvons suivre les migrations humaines sur toute la planète en observant notre impact sur l'environnement naturel, comme l'extinction de la mégafaune.

La pratique du brûlis a été et reste un élément clé de la manière dont nous influençons, en tant qu'êtres humains, notre environnement naturel. Quand des essences d'arbres ont poussé pour repeupler les paysages formés par le recul des glaciers, mes ancêtres étaient là à chaque instant, pratiquant le brûlis pour créer les conditions écologiques nécessaires à leur survie.

La mémoire de ces feux est inscrite dans le patrimoine génétique de chaque brin d'herbe, de chaque arbre et de chaque animal de ce continent. On pratiquait le brûlis pour d'innombrables raisons, que ce soit pour influencer la migration des animaux, revigorer la croissance des plantes pour obtenir des remèdes et de la nourriture, ou influencer sur la composition du paysage pour en tirer des matériaux et pour se déplacer dans la forêt.

Dans le cadre de mes recherches, j'ai interrogé les derniers intendants traditionnels du feu qui ont survécu au génocide culturel canadien. Tous parlent d'un tournant dans les années 1980 où le Canada a pu vraiment éliminer la gestion des feux par les Autochtones qui avait été entérinée dans les années 1900.

Si nous examinons les graphiques sur l'intensité, la fréquence et la prévalence des feux dans la forêt boréale, nous verrions les mêmes tendances. Dans les années 1990, on observe une augmentation constante. Dans les années 2000, elle s'accroît. Aujourd'hui, elle est pratiquement verticale, en comparaison. Ce n'est pas une coïncidence. Les feux autochtones ont rythmé les cycles dans toute la forêt boréale, créant des paysages capables de tolérer le feu et de devenir plus résilients. En éliminant les brûlis pratiqués par les Autochtones, nous avons créé les conditions qui aboutissent exactement aux scénarios dont nous discutons aujourd'hui.

J'ai eu le plaisir de travailler avec le Mountain Legacy Project, qui compare des photos de parcs nationaux actuels comme ceux de Banff et de Jasper avec des diapositives sur verre prises il y a plus de 100 ans. La différence entre les paysages est frappante en ce qui concerne la composition de la forêt. Il y a 100 ans, la région de Jasper était parsemée de petits champs, de prairies, de vallons et de forêts à différents stades du cycle de croissance. On avait une véritable mosaïque de paysages. Plus récemment, ces forêts sont devenues des océans d'arbres denses et riches en conifères.

Imaginez la forêt boréale comme un océan et le feu comme une vague qui le traverse et gagne en puissance jusqu'à devenir une force impossible à arrêter. Aucune maison, aucune infrastructure, aucune mesure ne peut résister à une telle quantité d'énergie qui dépasse celle d'une bombe atomique.

À présent, imaginez ce même océan. Ici, une île a été brûlée il y a cinq ans pour revigorer des plantes médicinales traditionnelles. Là, il y a un archipel de broussailles qui a été nettoyé il y a six ans pour que l'on puisse se déplacer en faisant du portage. Plus loin, c'est une jolie petite île pour les ongulés qui a été brûlée il y a cinq ans. Quand la vague traverse cet océan d'arbres, elle s'écrase sur les rives de ces îlots et perd son énergie, de sorte que lorsqu'elle atteint les collectivités, il est possible d'y résister.

La solution qui nous intéresse se situe au carrefour de l'action pour le climat et de la vérité et de la réconciliation. En employant toute l'année des professionnels de la lutte contre les feux de forêt afin de pratiquer des brûlages à l'échelle du paysage, avec une prise de décisions décentralisée, nous pouvons renouer avec ce que le brûlis a de positif. Nous y gagnerons non seulement de ne pas devoir avoir une autre conversation comme celle-ci et de sauver des vies, mais aussi d'augmenter la biodiversité et d'optimiser le cycle du carbone, la santé écologique et la résilience face aux changements climatiques.

L'an dernier, les feux de forêt canadiens ont rejeté plus de carbone dans l'atmosphère que tout le secteur aérien mondial. Ces feux ne sont pas naturels et leurs répercussions sur la capacité des forêts de séquestrer et de stocker le carbone ont des conséquences qui menacent l'existence de l'humanité.

En suivant des modèles semblables à ceux que défend le programme de gestion des feux de forêt de Banff, nous pouvons mettre en œuvre ces solutions. Ce modèle exige que la gestion des incendies soit confiée à des décideurs et à des professionnels des paysages très expérimentés et déterminés à gérer les feux en collaboration avec les collectivités locales et avec les gardiens du savoir autochtone.

• (1745)

Pour être tout à fait franc, je trouve écoeurant que nous parlions ici de Jasper, et non de Lytton ou de Paddle Prairie. Nous réprimandons ceux qui ont répondu à ces incendies tout en réduisant chaque année les programmes de lutte contre les incendies de forêt et en perdant des années d'expérience vitale. Nous ne parlons pas des pompiers qui ont perdu la vie ces dernières années.

Voici vos solutions: investir dans la gestion des incendies par les Autochtones, travailler avec les collectivités au niveau du paysage pour mettre du bon feu sur la terre afin de répondre aux besoins au-delà de la résilience et rendre hommage aux pompiers qui ont perdu la vie en traitant cela comme une profession plutôt que comme une variable de coût dans un budget forestier qui doit être réduit pour un gain politique.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci beaucoup, monsieur de Souza.

Nous allons maintenant donner la parole à Amy Cardinal Christianson pour cinq minutes.

Mme Amy Cardinal Christianson (analyste de politique, Indigenous Leadership Initiative): Je vous remercie.

Je m'appelle Amy Cardinal Christianson. Je vis dans la région du Traité n° 6, à Rocky Mountain House, en Alberta. Je suis membre de la nation métisse et j'appartiens aux familles Cardinal et Laboucane des régions du Traité n° 6 et du Traité n° 8. La bande de ma famille, la bande Peeaysis, a été privée de ses droits par le gouvernement canadien.

Ma famille avait l'habitude de traverser Jasper dans ses activités de commerce, mais je n'ai pas de droits autochtones ni de territoire dans cette région et je soutiens pleinement les détenteurs de droits autochtones qui s'y trouvent.

J'aborde ce témoignage d'un point de vue national, à la lumière de mon rôle passé de chercheuse scientifique au sein du Service canadien des forêts pendant 15 ans, des deux années que j'ai passées en tant que spécialiste autochtone des incendies à Parcs Canada et de mon rôle actuel à l'Indigenous Leadership Initiative.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma compassion et ma solidarité à mes collègues de Parcs Canada, qui ont dû non seulement faire face à l'incendie qui s'est produit là-bas et à la relance qu'ils entreprennent actuellement, mais aussi à des audiences comme celle-ci, où les gens tentent de pointer du doigt des situations incroyablement complexes qui se préparent depuis des générations. Je sais à quel point vous avez tous travaillé dur avant l'incendie. Je sais ce que vous avez enduré pendant les incendies et je vous soutiens pleinement dans votre démarche.

Comme l'ont indiqué les témoins autochtones précédents, le problème des incendies dans le parc national Jasper a commencé en 1907, lorsque le parc national a été créé et que les populations autochtones ont été déplacées de force. Ces populations avaient des liens étroits distincts avec les paysages culturels de la région, y compris des pratiques d'intendance du feu telles que le brûlage fréquent des fonds de vallée pour assurer la diversité du paysage, en coordination avec notre maître de pensée, la foudre. Aujourd'hui, lorsque les gens se rendent dans des parcs nationaux comme Jasper, ils observent un tapis d'arbres vert foncé à perte de vue et pensent que c'est beau et naturel; il n'en est rien. C'est un paysage malsain qui souffre. Il ne s'adapte pas aux changements climatiques causés par l'homme, ce qui accroît encore le problème des incendies.

Nos aînés parlent d'une « forêt affamée », car il faut aller très loin pour trouver une quelconque forme de diversité. Ces forêts homogènes, où les arbres ont tous à peu près le même âge et la même sorte d'espèce, sont sujettes à des perturbations telles que les insectes et les incendies incontrôlés, comme l'ont indiqué de nombreux témoins, mais je tiens à préciser que le feu n'est pas une perturbation du paysage, même si nous le traitons comme tel. C'est plutôt l'élimination du feu dans les forêts qui dépendent du feu au Canada qui a été la perturbation la plus importante et qui a causé les résultats que nous voyons aujourd'hui.

À mon réveil le lendemain de l'incendie de Jasper, j'ai reçu de nombreux messages de la part d'Autochtones détenteurs de droits dans cette région, me disant que cela ne serait jamais arrivé s'ils avaient été autorisés à poursuivre leur relation avec le feu sur les terres et dans les vallées de Jasper.

Je tiens également à souligner que ce qui s'est passé à Jasper n'est pas unique. Partout au Canada, des collectivités autochtones sont régulièrement touchées de manière disproportionnée par les incendies de forêt. Au cours des deux dernières années, 149 collectivités autochtones ont été évacuées à la suite d'un incendie de forêt. Je le répète. Cent quarante-neuf collectivités autochtones ont été évacuées en raison d'incendies de forêt au cours des deux dernières années, alors que les nations et les populations autochtones sont constamment exclues du processus décisionnel relatif à la gestion des incendies.

Les évacuations pour cause d'incendie sont coûteuses. Nous estimons qu'au cours des 42 dernières années, les évacuations pour cause d'incendie de forêt ont coûté 4,6 milliards de dollars à l'économie canadienne. Ce chiffre n'inclut même pas le coût de la lutte contre les incendies, mais seulement celui du déplacement des personnes. Au fil des ans, nous avons dépensé des centaines de millions de dollars au Canada pour faire venir des pompiers internationaux qui ne connaissent pas notre paysage. Nous dépensons des centaines de millions pour des avions de lutte contre les incendies qui doivent être modernisés ou remplacés.

Les gens commencent à réclamer une force fédérale de lutte contre les incendies, mais une bureaucratie accrue avec des personnes encore plus éloignées du savoir local n'est pas la solution.

Il existe déjà au Canada un groupe qui pourrait faire office de force nette de lutte contre les incendies à l'échelle nationale et qui ne demande qu'à être activé: les gardiens autochtones. Plus de 200 programmes de gardiens des Premières Nations, fonctionnant toute l'année, aident déjà à l'intendance des terres et des eaux dans tout le pays. Certains participent à la lutte contre les incendies. Lorsque le feu a menacé Fort Good Hope, dans les Territoires du Nord-Ouest, en juin dernier, les gardiens étaient prêts. Ils ont aidé à évacuer les membres de la collectivité et, grâce à la formation dispensée par le Service de lutte contre les feux de forêt des Premières Nations du Yukon, ils ont rejoint la ligne de feu et contribué à sauver la ville.

En élargissant les programmes de gardiens existants et en investissant dans de nouveaux programmes de gardiens du feu, nous pouvons créer à l'échelle locale une flotte de professionnels compétents prêts à intervenir en cas d'incendie et à réduire les risques. Les gardiens du feu autochtones travailleront toute l'année sur les incendies. Ils pourront mettre le feu à la terre au printemps et à l'automne, une technique qui s'est révélée efficace pour réduire les risques d'incendie pendant les étés chauds et secs. Ils travailleront à la gestion des urgences, à la planification, à l'éducation, à la préparation et à la prévention des incendies, ainsi qu'à l'intervention et à la relance subséquente.

La végétation repousse également, et ils seront là pour s'assurer que les travaux de réduction des risques d'incendie sont maintenus. Ils s'efforceront de créer des paysages sains qui protégeront également nos bassins hydrographiques vitaux. Cela permet non seulement d'améliorer la capacité d'intendance de cette nouvelle zone d'incendie, mais aussi de créer des emplois. Engager davantage de gardiens dans la lutte contre les incendies de forêt est un investissement qui porte ses fruits.

Je reviens tout juste d'Australie où les garde-feux autochtones exercent une influence positive considérable. Cela permettrait aux nations autochtones du Canada de relever le défi des incendies surpuissants avec une plus grande capacité et un savoir autochtone local.

• (1750)

Le feu existera toujours, mais nous pouvons changer notre relation avec lui. Le leadership autochtone est l'avenir du feu.

Le président: Merci beaucoup, madame Cardinal Christianson.

Nous allons maintenant passer à Lindsey Gartner pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Mme Lindsey Gartner (directrice de projet, Conseil canadien du plein air): Bonjour à tous.

J'aimerais commencer par vous remercier, madame Cardinal Christianson et monsieur de Souza, pour l'immense savoir que vous avez apporté ici aujourd'hui. Je suis solidaire de vos messages.

Je m'appelle Lindsey. Je suis membre de la collectivité de Jasper et je vis à Jasper depuis près de sept ans. J'aurais aimé être avec vous aujourd'hui en personne pour que nous puissions nous regarder dans les yeux et que vous puissiez voir en moi l'avenir, parce que je suis l'avenir, comme vos enfants et vos petits-enfants.

Jusqu'à présent, au sein de ce comité, divers responsables politiques ont demandé ce que nous ferions pour protéger d'autres collectivités et comment nous protégerions les Canadiens. Je suis ici aujourd'hui pour vous dire comment nous pouvons protéger notre avenir. La première étape consiste à mettre de côté les divisions politiques et à travailler ensemble.

Alors que notre collectivité est aux prises avec les conséquences de cet incendie, il existe un discours troublant qui pointe du doigt des personnes, des dirigeants politiques et des agences gouvernementales. Tout d'abord, ces politiques de division sont préjudiciables aux habitants de Jasper. En tant que résidente et en tant que personne ayant des liens profonds avec ceux qui ont activement combattu l'incendie et qui travaillent inlassablement aux efforts de relance, mon message est que Jasper a besoin de soutien, pas de dissidence. Je vous demande instamment de mettre la politique de côté et de permettre aux habitants de Jasper de se remettre sur pied. Écoutez le savoir local. Soutenez ceux qui sont sur le terrain. C'est le rôle d'un bon dirigeant.

Deuxièmement, sous ces discussions superficielles se cache une vérité bien plus grande et insidieuse. L'incendie de forêt qui a ravagé notre collectivité n'est pas un événement isolé. Il est la conséquence du changement climatique, de pratiques coloniales d'utilisation des terres et, à l'échelle mondiale, d'un système qui repose sur l'extraction et le profit des entreprises au détriment d'une planète habitable.

L'attitude de concurrence féroce que nous avons adoptée envers la terre est présente dans notre Parlement aujourd'hui. Pourquoi amplifions-nous une culture de division, de destruction et de concurrence? Nous avons désespérément besoin de collaboration. La conversation autour de cet incendie a été mal orientée. Il a été comode de se concentrer sur des débats superficiels, comme le fait de savoir quel parti n'a pas alloué suffisamment de ressources ou quel plan de gestion aurait pu être différent. Cependant, le problème de fond n'est pas lié à l'erreur d'une personne ou à un seul faux pas politique. Le changement climatique est le résultat d'un système qui privilégie le profit économique à court terme au détriment de la santé humaine et écologique à long terme.

Les incendies de forêt, les inondations et les sécheresses sont autant de symptômes d'un système qui n'est plus propice à la vie, mais uniquement au profit. Ma question n'est pas de demander ce qu'une agence gouvernementale ou un parti doit faire à très court terme. Ma question est de demander ce que nous allons faire pour garantir un avenir aux jeunes. Nous ne voulons pas vivre sur une planète en feu, mais c'est le cas. Je ne veux pas voir mes dirigeants pointer du doigt et perpétuer des arguments qui divisent et polarisent, alors que j'ai besoin que vous collaboriez pour trouver des solutions au changement climatique.

Voici ma seule recommandation. Je vous implore de reconnaître la gravité de la crise climatique et de jouer un rôle actif en tant que dirigeants pour nous conduire vers des solutions. Je suis convaincue que vous pouvez le faire. Il y a un consensus écrasant, issu du plus grand processus scientifique évalué par les pairs, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le GIEC, qui explique pourquoi nous devons atteindre nos objectifs internationaux afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Nous vous demandons d'écouter la science.

Ce message s'adresse à tous les députés, à tous les dirigeants politiques et à tous les Canadiens: le Canada peut être le chef de file d'un système qui donne la priorité au bien-être humain. Nous avons les ressources, la terre, la culture et les gens. En ce qui concerne le changement climatique, nous pouvons nous adapter et montrer au monde à quoi ressemble un système d'abondance. Nous vivons un moment passionnant. Je pense que c'est un point d'inflexion dans l'histoire, mais le statu quo ne fonctionnera pas. Vous avez l'occasion d'être un chef de file, d'être à l'avant-garde de ce changement et de protéger d'autres collectivités comme Jasper. Toutefois, cela nécessitera la collaboration et la volonté de privilégier le bien-être de la population à l'encontre de la division. Cela doit commencer ici même, au sein de notre Parlement.

Je vous remercie de votre attention.

• (1755)

Le président: Merci beaucoup, madame Gartner.

Nous passons maintenant aux tours de questions.

Monsieur Mazier, vous avez six minutes, s'il vous plaît.

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'aujourd'hui. Nous avons entendu d'excellents témoignages.

Monsieur Eglinski, depuis le début de l'enquête sur l'incendie de Jasper, nous avons appris que des représentants de Parcs Canada parlaient de l'annulation des brûlages dirigés. Un haut fonctionnaire de Parcs Canada a écrit dans un courriel, plusieurs mois avant l'incendie de Jasper: « À quel moment prenons-nous la décision organisationnelle d'annuler [...] les brûlages dirigés dans l'Ouest du Canada? »

Parcs Canada a-t-il effectué tous les brûlages dirigés à Jasper qu'il avait annoncés?

• (1800)

M. Jim Eglinski: À ma connaissance, non. Nous avons eu de nombreuses discussions avec le personnel des parcs. Ils nous disaient qu'ils allaient procéder à un brûlage à l'automne et qu'ils allaient procéder à un brûlage au printemps. Cela ne s'est jamais produit. Au sein du groupe de travail sur le dendroctone du pin ponde-

rosa que nous avons établi avec Parcs Canada et l'industrie de la région — la ville de Hinton, la ville d'Edson et le comté de Yellowhead —, il y avait toujours des « nous allons faire », mais rien n'a été fait.

M. Dan Mazier: Merci.

Monsieur Eglinski, j'ai obtenu des allégations de votre part très accablantes. En 2016, vous avez dit qu'« on a demandé à des fonctionnaires qui travaillent sur le terrain en Alberta de ne pas parler [du dendroctone du pin ponderosa] aux autorités locales ». Vous avez ensuite déclaré que le gouvernement libéral « muselait les scientifiques » de Parcs Canada.

Savez-vous si des employés de Parcs Canada ont été réprimandés ou soumis à une injonction de silence pour avoir exprimé leurs préoccupations concernant la mauvaise gestion du parc national Jasper par le gouvernement libéral?

M. Jim Eglinski: Oui. Je sais qu'une personne, un des scientifiques travaillant dans le parc, a été licenciée pour des observations qu'il a faites contre la direction ou les niveaux de gestion. Je n'ai pas parlé à cet homme personnellement — il ne voulait pas me parler —, mais des messages m'ont été transmis par ses collègues pour que je prenne des mesures. J'ai pensé qu'il était nécessaire d'en parler à la Chambre.

M. Dan Mazier: A-t-il été licencié?

M. Jim Eglinski: Si j'ai bien compris, il a été licencié.

M. Dan Mazier: Oh, wow! Croyez-vous que les gens ont peur de dénoncer Parcs Canada parce qu'ils risquent d'être sanctionnés?

M. Jim Eglinski: Cela a toujours été un problème. Je ne dirai même pas que c'est le fait de Parcs Canada. J'ai été agent de la GRC pendant 35 ans et j'ai travaillé dans un environnement de gouvernement fédéral. On ne s'oppose pas à la direction, même si l'on n'est pas d'accord. C'est ce qui s'est passé dans les parcs.

J'avais de bonnes relations de travail avec les gardiens et les personnes travaillant dans le parc, tout comme avec la prison fédérale dans notre région. Je pense qu'ils me faisaient confiance en raison de mon expérience, mais il y avait une déconnexion. Il y avait deux côtés dans le parc, l'un écologique et l'autre pratique. Il y avait des controverses au sein de l'organisation. Les gens avaient peur de parler.

J'ai eu des conversations, mais elles étaient privées. Je dois protéger les personnes.

M. Dan Mazier: Merci.

Monsieur Eglinski, le ministre Guilbeault et ses collaborateurs de Parcs Canada ont déclaré à l'enquête sur l'incendie de Jasper que tout ce qui pouvait être fait pour protéger Jasper a été fait. Cette déclaration est-elle vraie?

M. Jim Eglinski: Je ne le crois pas. On aurait pu en faire beaucoup plus. Une partie de ces mesures a été mise en évidence aujourd'hui — l'abattage des arbres autour de la collectivité, la mise en place de barrières anti-incendie supplémentaires et, je pense, un arrosage de la région plus important.

Soyons francs. D'après les communiqués de presse qui ont été publiés, l'incendie s'est déclaré le 22 juillet. Les ressources de lutte contre l'incendie étaient en place le 27 juillet. J'ai toujours trouvé que Parcs Canada était plus réactif en matière de lutte contre les incendies que le secteur forestier de l'Alberta. S'il s'agit d'une région où les conditions météorologiques sont extrêmes, le secteur forestier enverra ses ressources. Il paie les ressources pour qu'elles soient sur place et se tiennent prêtes à intervenir, de sorte que lorsque le feu se déclare ou que la foudre frappe, ces personnes sont sur place — elles le sont maintenant. C'est la différence entre les deux formes de gouvernement.

Je ne pense pas qu'ils aient fait un travail adéquat.

M. Dan Mazier: Ce doit être assez frustrant. Vous y travailliez déjà lorsque vous étiez député, essayant d'attirer l'attention de ce gouvernement pour qu'il fasse quelque chose et qu'il agisse. Vous avez constaté qu'il n'y avait pas de brûlages dirigés. Nous avons reçu plusieurs témoignages. Nous avons accueilli des gens du paysage. Nous avons accueilli des forestiers. Nous avons entendu des détenteurs du savoir autochtone. Tous étaient présents sur le terrain.

Je ne sais pas ce qu'il en est. Mon sang bout quand de telles choses se produisent sur mon territoire, alors je ne peux pas imaginer ce que vous avez vécu.

M. Jim Eglinski: Vous avez tout à fait raison. Je transmettais le message des habitants de Jasper, des employés du parc Jasper, de l'industrie de ma région et des collectivités. Hinton était aussi terrifiée que Jasper. Ils sont à quelques kilomètres à peine de là. Edson, où je vis, est à peine un peu plus loin sur la route. Tout le monde avait peur. Nous voyions tous cette poudrière. Nous voyions tous les pins morts. Nous savions qu'il allait se passer quelque chose, comme je l'ai déjà dit.

Les gens étaient inquiets. Je devais en parler. C'était mon travail de faire part de leurs préoccupations, et je crois que j'ai fait ce travail.

• (1805)

M. Dan Mazier: Merci.

Pensez-vous que le gouvernement libéral a été négligent dans la protection de Jasper?

M. Jim Eglinski: Je pense que Parcs Canada aurait pu faire mieux. Nous ne pouvons pas contrôler qui déclenche le feu. Nous savons que dans 99 % des cas, c'est la foudre, et cela arrive. Aurait-on pu faire mieux? Je crois qu'on aurait pu le faire.

Le président: Nous passons maintenant à M. van Koeverden.

M. Adam van Koeverden: Merci, monsieur le président.

Malgré les appels des témoins, malgré les appels des gens qui nous ont envoyé des courriels — car je pense que nous avons tous reçu ces courriels — pour faire taire la rhétorique politique sur cette question, il est vraiment décevant de voir que cela se poursuit à cette échelle.

Malheureusement, j'ai l'impression que je dois demander à M. Eglinski s'il veut bien rectifier les faits. À l'époque où vous étiez député, et peut-être juste avant, le plan d'action de Stephen Harper pour la réduction du déficit a retiré 30 millions de dollars à Parcs Canada, ce qui a touché plus de 1 600 employés. Ces compressions du gouvernement conservateur ont eu pour conséquence qu'en 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014, aucune éclaircie mécanique n'a été

faite dans le parc national Jasper, et aucun brûlage dirigé n'a été effectué.

Êtes-vous au courant de cela?

M. Jim Eglinski: Non, je ne suis pas au courant, mais j'aimerais éclaircir quelque chose que vous avez dit.

M. Adam van Koeverden: J'ai d'autres questions, monsieur.

Le résultat de ces compressions du gouvernement conservateur a été qu'il n'y a pas eu de gestion forestière à Jasper pendant cette période. Ensuite, le gouvernement libéral a été élu en 2015 et, quelques mois plus tard, en 2016, vous avez supplié le gouvernement de mettre au point une stratégie pour lutter contre le dendroctone du pin ponderosa. Est-ce exact?

M. Jim Eglinski: C'est exact.

M. Adam van Koeverden: Savez-vous qu'en 2016, une stratégie de gestion forestière pour le dendroctone du pin ponderosa a été élaborée et mise en oeuvre?

M. Jim Eglinski: Je crois qu'une stratégie a été lancée, oui.

M. Adam van Koeverden: Lorsque vous avez dit que rien ne s'était passé après vos appels à l'action, quatre mois après le début du mandat du gouvernement libéral...

M. Jim Eglinski: Rien n'a été fait [*inaudible*].

M. Adam van Koeverden: Convenez-vous qu'en 2016, une stratégie de gestion forestière pour le dendroctone du pin ponderosa a été élaborée à peu près quand vous la réclamiez?

M. Jim Eglinski: Oui.

M. Adam van Koeverden: Merci de cette précision.

Saviez-vous également qu'en 2016, notre gouvernement a accordé plus de 42 millions de dollars à Parcs Canada en nouveaux financements et que, depuis, notre gouvernement a investi plus de 800 millions de dollars dans des initiatives liées à l'amélioration de la gestion des incendies de forêt?

M. Jim Eglinski: Je n'étais pas au courant de ces chiffres, monsieur.

M. Adam van Koeverden: Ce sont des investissements progressifs parce que le plan d'action de réduction du déficit des années Harper a complètement vidé ces mesures environnementales de leur substance. C'est tout ce que j'ai à dire à ce sujet, et je vous suis reconnaissant de votre volonté d'éclaircir les choses.

Madame Cardinal Christianson, je suis très heureux que vous puissiez vous joindre à nous virtuellement. Je suis un grand admirateur des gardiens et de l'Indigenous Leadership Initiative. Je dois dire que je suis ami avec Valérie Courtois. Nous sommes allés ensemble dans le Nord.

Je viens de consulter le site Web de Lands Need Guardians, et je n'essaie pas de me vanter, mais il y a une photo de nous deux devant cette grande maison qui a été érigée sur la Colline du Parlement il y a quelques années. C'était un événement très émouvant pour moi.

Notre gouvernement est très fier de collaborer avec les gardiens autochtones et l'Indigenous Leadership Initiative. Je sais que notre gouvernement a mis en place un programme d'intendance autochtone du feu avec Parcs Canada. Comment pouvons-nous continuer à aller de l'avant? Comment pouvons-nous continuer à optimiser tout le savoir culturel et toute la sagesse que les Premières Nations et les autres peuples autochtones possèdent au Canada pour prévenir ce genre de catastrophes, ou pour les atténuer, devrais-je dire?

Mme Amy Cardinal Christianson: Merci pour cette question.

Une des choses que nous constatons à la suite de la colonisation, et que M. de Souza a mentionnée, c'est qu'il y a eu une perte massive... Il ne s'agit pas d'une perte du savoir autochtone parce que nous ne l'avons pas laissé tomber; on nous l'a arraché. Nous avons vraiment besoin d'accélérer les capacités de nos collectivités, surtout en ce qui concerne le feu. Nous aimerions vraiment voir plus d'investissements dans ce domaine, des actions concrètes sur le terrain, en ce qui concerne la formation des Autochtones dans le domaine du feu.

Un autre problème que nous constatons est celui du financement durable et à long terme. Nous avons investi dans des programmes de gardiens, ce qui est très bien, mais c'est un financement sur trois ou cinq ans. Les collectivités doivent continuellement présenter une nouvelle demande. C'est une des difficultés rencontrées dans la mise en place de ces programmes. Si l'on regarde nos collègues australiens, beaucoup d'entre eux disposent d'une base de financement à plus long terme dans laquelle ils peuvent puiser pour assurer un fonctionnement continu de leurs programmes.

M. Adam van Koeverden: Merci. C'est une très bonne recommandation. C'est une recommandation que nous pouvons présenter à Parcs Canada.

Je sais qu'il y a beaucoup d'employés et de travailleurs autochtones à Parcs Canada, mais j'aimerais aussi que l'initiative des gardiens et l'Indigenous Leadership Initiative aient plus qu'un simple siège à la table et qu'elles aient un objectif à plus long terme.

Je vous remercie de votre présence.

Madame Gartner, j'ai ici un article du *Jasper Local*.

Tout d'abord, j'admire votre travail au sein de Protect Our Winters et je vous remercie de votre action pour le climat.

L'article du *Jasper Local* était étroitement lié à ce que vous recommandiez en ce qui concerne la désinformation, la politique toxique qui s'est introduite dans cette réunion du Comité. Avez-vous lu l'article en question du *Jasper Local*? Avez-vous une idée ou un point de vue à ce sujet? Souhaitez-vous ajouter quelque chose?

• (1810)

Mme Lindsey Gartner: Bien sûr. L'article souligne que les personnes qui connaissent le mieux la collectivité sont les habitants. Ce sont eux qui vont faire avancer les changements et la relance. Il est surtout important de leur donner les moyens d'agir et de les placer sous les feux de la rampe. Tous les autres propos enlèvent aux collectivités locales le pouvoir et la capacité de changer les choses.

Pour renforcer ce qu'ont dit Mme Cardinal Christianson et M. de Souza, une grande partie de ces solutions réside dans l'auto-nomisation de nos collectivités locales et de nos détenteurs du savoir autochtone, en centralisant leur capacité à comprendre une relation avec le paysage et à être les chefs de file dans ce domaine.

M. Adam van Koeverden: Merci beaucoup, madame Gartner.

J'ai une dernière question. En tant qu'habitante de Jasper, aimeriez-vous que nous continuions à avoir ces réunions et ces conversations partisans sur ce qui est arrivé à Jasper, ou aimeriez-vous que nous les écartions?

Le président: Répondez très brièvement, s'il vous plaît.

Mme Lindsey Gartner: J'aimerais que vous les écartiez.

[Français]

M. Denis Trudel: Je remercie tous les témoins qui se sont déplacés aujourd'hui pour parler de ce sujet bien important.

Monsieur de Souza, je commencerai par vous. Quand on parle des feux de forêt et de ce qui est arrivé à Jasper, je pense que la collaboration est la clé, non seulement entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, mais aussi avec les partenaires autochtones. C'est nécessaire pour la prévention et la préparation à d'éventuels feux. Au Québec, nous avons 11 nations autochtones, comme vous le savez sans doute, dont plusieurs ont été et vont être affectées par les feux de forêt. Il est donc nécessaire de travailler avec elles. Je pense que tout le monde peut apprendre l'un de l'autre.

Selon vous, qu'est-ce qui a été bien fait — on peut en parler aussi — en matière de prévention des feux de forêt, et qu'est-ce qui n'a pas été bien fait ou qui n'a pas été fait du tout? Enfin, qu'est-ce qui doit être fait, dans cet esprit de collaboration entre tous les partenaires, pour prévenir des situations comme celle qui est arrivée à Jasper?

[Traduction]

M. Dane de Souza: Ce qui aurait pu être fait n'est pas vraiment dans le contexte de la période dont il est question ici. Ce qui peut être fait, c'est ce que j'ai mentionné: investir dans ces rôles sur le terrain, soutenus et à long terme dans la gestion des incendies de forêt, qui tiennent compte des réalités locales, qui décentralisent la prise de décisions et qui intègrent le savoir autochtone du paysage et des facteurs qui touchent les incendies de forêt et leurs répercussions sur le paysage.

Il s'agit en fait d'établir des relations. Il s'agit de vérité et de réconciliation, et il s'agit de comprendre qu'à l'heure actuelle, ces conversations vivent et meurent au niveau de la responsabilité. C'est là que le bât blesse en matière de prévention. Tant de gardiens du feu autochtones, de collectivités et de spécialistes des incendies de forêt attendent, impatients, de mettre le feu à la terre pour prévenir ces catastrophes et ces tragédies, mais tout se bloque au niveau de la responsabilité.

Les gardes forestiers ne gagnent pratiquement rien. Ils ont des diplômes de deux ans. C'est un club de dinosaures. Ils reçoivent une proposition de brûlage sur leur bureau et doivent en assumer la responsabilité. Ils savent très bien que c'est un événement politisé. Si le feu dépasse de deux hectares les lignes de contrôle, c'est leur pension qui est en cause. C'est la nourriture sur leur table qu'ils doivent prendre en compte lorsqu'ils signent ces accords.

Si nous prenions du recul et si nous avons une conversation honnête, nous constaterions qu'il s'agit d'un phénomène naturel. Il n'existe pas à l'intérieur d'une boîte. On ne peut pas mettre une petite grille sur une carte et dire que c'est exactement là que le feu va commencer, s'arrêter et se terminer. On est là pour surveiller les conditions — on ne dit pas que le 10 juillet on va brûler. On est assis là avec la collectivité et on dit que, lorsque les conditions sont réunies, on est prêts à partir.

Tout se résume à donner les moyens d'agir à cette échelle. C'est ce qui peut être fait. Il s'agit de supprimer la bureaucratie. Il s'agit de ne pas mettre les gens dans des positions où ils doivent risquer leur carrière en faisant ce qu'il faut.

• (1815)

[Français]

M. Denis Trudel: Vous avez dit qu'il fallait se préoccuper un peu plus du savoir autochtone. Que voulez-vous dire exactement, dans le cas précis des feux de forêt?

[Traduction]

M. Dane de Souza: Je vous remercie.

Le savoir autochtone est très lié au paysage. C'est la connaissance des rivières, des arbres, des rochers et des vents — comment tout ce paysage et toute cette écologie interagissent dans un environnement local —, parce qu'on est là depuis toujours. On constate la même chose lorsqu'on parle aux agriculteurs de leurs terres. Ils connaissent leurs terres. Ils en connaissent les moindres recoins. Ils savent où se trouve la tanière du coyote, etc. Tous ces éléments influent sur le comportement du feu sur le terrain. L'intendance autochtone des incendies repose sur une connaissance si riche et si profonde du paysage et de la façon dont ces incendies se comportent et réagissent à certaines conditions. Cela remonte à plus de 20 000 ans, comme je l'ai dit.

Cela étant, lorsque les conditions sont parfaites... Il est possible d'en juger par ce que la terre vous dit. Par exemple, j'ai participé à un brûlage traditionnel avec Mme Cardinal Christianson à Rocky Mountain House. J'étais là avec l'équipe de Banff, qui est composée de bons amis à moi. Ce sont d'excellents pompiers, les meilleurs de la planète. Nous avons fait la même chose que pour tous les feux de forêt que j'ai combattus au cours de ma carrière. Nous nous sommes assis sur un hayon et avons reçu un relevé d'Edmonton nous disant: « Bon, nos codes d'humidité des combustibles fins sont x , y et z , ce qui donne ceci. L'intensité de notre feu de tête devrait être ceci, ce qui signifie ceci et cela. Tout le monde se sent-il en sécurité? Allons-y. »

Nous avons tous fait exactement la même chose: nous sommes allés chacun dans un coin différent de la parcelle brûlée, sans dire un mot. Nous avons ramassé de l'herbe, nous l'avons frottée dans nos mains, nous l'avons sentie, nous l'avons jetée en l'air et nous avons recommencé, puis nous sommes revenus au centre. Ce sont des gardiens autochtones et non autochtones de surveillance des feux. Ce sont des pompiers expérimentés. On entendait: « Dane, c'est comment dans ton coin? » « Eh bien, j'ai remarqué que je sentais de l'humidité dans l'herbe et vu la façon dont les ombres se déplacent, je ne pense pas que ça va vraiment sécher et brûler avant 14 ou 15 heures. Qu'en penses-tu? » « Eh bien, dans mon coin, c'est un peu exposé au vent. Cela se voit à la façon dont le terrain est en pente. Tu vois, ça va probablement décoller, mais je ne sais pas si nous aurons l'énergie nécessaire pour brûler cette parcelle ».

Qu'est-ce que ces relevés nous ont apporté? Rien du tout. Ils nous ont juste aidés à assumer cette responsabilité.

C'est un phénomène lié au paysage. Il faut s'y connaître. Il faut savoir de quoi on parle. Il faut comprendre le paysage, et personne ne le comprend mieux que ceux qui en ont assuré la garde bien avant le Canada.

[Français]

Le président: Votre temps de parole est écoulé, monsieur Trudel.

C'est très intéressant.

Madame McPherson, la parole est à vous.

[Traduction]

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup à tous les témoins. Ce fut très intéressant, et je suis très impressionnée par certains témoignages présentés aujourd'hui.

Nous entendons que si l'on s'était fié au savoir et à la science autochtones, il y aurait eu une meilleure gestion de cette forêt. D'après ce que j'ai compris — je n'étais pas là pour ce témoignage — il y a une personne à Parcs Canada qui est désignée comme l'expert autochtone en matière d'incendies. Je peux me tromper. Cependant, d'après ce que j'ai compris, en particulier d'après votre témoignage, monsieur de Souza, il serait très difficile pour quelqu'un d'une région du pays de représenter ou d'avoir une quelconque compréhension des autres régions du pays.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez, mais j'aimerais aussi que nous nous parliez un peu de la façon dont nous pouvons décoloniser la protection des forêts à travers le Canada et de ce à quoi cela ressemblerait.

Je commencerai par vous, monsieur de Souza, puisque vous êtes dans la salle. Je passerai ensuite la parole à ceux qui sont en ligne.

M. Dane de Souza: Je vais commencer par parler de cette personne, car c'est une bonne amie à moi.

Cette personne était Mme Cardinal Christianson, qui est un mentor et une idole pour moi. Pour moi, c'est comme patiner avec Bryan Trottier. Je suis plutôt Darcy Tucker. Il ne faut pas forcément que cette personne détienne toutes les connaissances. Ce qui compte, c'est qu'elle entretienne des relations avec les personnes qui possèdent les connaissances. Cette personne est remarquable par sa capacité à transcender les frontières, les langues et les paysages. Il y a tellement de nations autochtones, même dans la région où j'ai grandi, Moh'kinstsis—Calgary, Alberta. Cette personne possède le talent et les compétences pour établir ces relations et la capacité de le faire. Il ne faut pas forcément qu'elle détienne toutes les connaissances. Ce qui compte, c'est qu'elle soit capable d'établir des liens.

Pourriez-vous répéter rapidement la deuxième partie de la question?

• (1820)

Mme Heather McPherson: Comment décoloniser la lutte contre les incendies dans ce pays? Comment y parvenir? Quelles mesures le gouvernement doit-il prendre? Nous reconnaissons que nous avons un système structurel raciste et profondément colonisé en place. Comment y remédier?

M. Dane de Souza: Ne commencez jamais une réunion avec moi par une reconnaissance du territoire. C'est votre première étape. Je n'ai pas besoin de votre reconnaissance du territoire. J'ai besoin que vous fassiez du travail. C'est là que tout commence.

Il s'agit de reconnaître la vérité. Nous parlons de vérité et de réconciliation. Les deux vérités que nous réconcilions concernent la reconnaissance du territoire et le port de chemises orange. Ce n'est pas la vérité de mes ancêtres. C'est la vérité que vous nous avez imposée. La vérité de mes ancêtres, c'est celle-ci. C'est une belle vérité. C'est une vérité humaine. L'intendance des incendies — comment nous gérons le territoire et veillons sur lui pour le bien de tous — est une vérité autour de laquelle nous pouvons tous nous rassembler. Nous pouvons nous réconcilier. Nous pouvons y prendre part. Nous avons chacun des obligations à cet égard. Ce n'est pas votre bureau qui a une obligation à cet égard. C'est vous. Les personnes qui vivent, gagnent leur vie et travaillent dans ce pays ont l'obligation d'amplifier, de défendre et de permettre cette vérité.

C'est la réconciliation dont nous avons besoin ici. Nous parlons de décolonisation. La décolonisation, c'est avoir une conversation et établir des relations, notamment avec la personne dont je viens de parler. C'est de cela qu'il s'agit. Il s'agit d'accorder cette confiance et d'avoir la capacité d'apprendre les uns des autres.

Mme Heather McPherson: Madame Cardinal Christianson, la parole est à vous.

Mme Amy Cardinal Christianson: Je peux parler plus particulièrement du rôle de spécialiste autochtone des incendies à Parcs Canada. J'ai été la première à jouer ce rôle. C'est mon directeur de l'époque, Pierre Martel, qui me l'a proposé. Il estimait qu'il s'agissait d'un élément important qui manquait à la gestion des incendies à Parcs Canada.

Je suis arrivée et j'ai fait partie du Programme national de gestion des incendies, qui est essentiellement une équipe qui fournit une vue d'ensemble nationale pour Parcs Canada, mais il y a aussi des unités de terrain qui ont des équipes de gestion des incendies.

Le spécialiste autochtone des incendies travaille avec les gens présents dans ces régions et les aide à faire le travail qu'ils font dans leurs parcs locaux. Ainsi, ce n'est pas une seule personne qui essaie de gérer toutes ces relations complexes. En réalité, nous essayons d'aider les unités de terrain ou les parcs à faire ce travail de manière efficace.

Mme Heather McPherson: Dans cet ordre d'idées, j'aimerais également connaître votre point de vue sur la façon dont nous pourrions décoloniser les services de lutte contre les incendies de forêt dans tout le pays.

Mme Amy Cardinal Christianson: Je sais que l'un des projets du NPD que vous soutenez est la création d'une force fédérale de lutte contre les incendies. J'aimerais que vous envisagiez de considérer que les Autochtones forment déjà ce groupe.

Je n'arrive pas à croire qu'il n'y ait pas encore de gardiens du feu autochtones au Canada. C'est une victoire tellement facile. Cela donne du travail aux gens, cela permet aux gens de sortir de leur

territoire, cela améliore la santé des gens et de leurs paysages et cela réduit également le risque d'incendie. Je pense que c'est une mesure à notre portée. Par rapport à ce que nous dépensons pour faire venir des gens de l'étranger, c'est en fait très bon marché.

Mme Heather McPherson: Je voudrais poser ma dernière question à Mme Gartner.

Les habitants de Jasper nous ont dit que la relance de l'économie avait été entravée par le grand nombre de personnes travaillant dans l'industrie touristique, et que beaucoup d'entre elles n'avaient pas accès à l'assurance-emploi.

J'aimerais connaître votre point de vue à ce sujet et savoir quelles autres mesures le gouvernement fédéral pourrait prendre pour aider les habitants de Jasper tout de suite.

Mme Lindsey Gartner: Je pense que c'est une excellente question. Elle montre à quel point les économies touristiques peuvent être à la fois précaires et très dynamiques.

Il est essentiel de soutenir davantage les économies touristiques pour créer des systèmes plus stables, notamment en réduisant la précarité du travail et en travaillant avec les associations pour essayer de créer davantage de carrières dans le tourisme et de ne pas dépendre en particulier des systèmes d'immigration qui sont conçus pour la précarité, et de créer plutôt des systèmes qui aident les gens à vivre dans une collectivité à long terme et à bénéficier de cette stabilité.

À cet égard, comme Dane de Souza et Amy Cardinal Christianson nous l'ont dit, il est très important que la relance soit menée par la collectivité et que la collectivité s'approprie la voie à suivre. C'est essentiel.

Le président: Nous avons largement dépassé le temps imparti.

Nous allons passer à un deuxième tour très rapide — un tour de trois minutes.

Monsieur Lloyd, vous avez la parole.

M. Dane Lloyd: Merci.

Un célèbre chancelier allemand, Otto von Bismarck, a dit que les lois sont comme les saucisses — il vaut mieux ne pas assister à leur fabrication. La politique n'est pas faite pour les prudes. Nous sommes ici pour poser des questions gênantes parce que nous devons obtenir des réponses gênantes.

Le fait est qu'au tout début de cette étude, lorsque le ministre Guilbeault, les fonctionnaires de Parcs Canada et un autre ministre, le ministre Sajjan ont comparu devant nous, ils ont affirmé que tout ce qui pouvait être fait l'avait été. Ils ont affirmé que rien n'avait été négligé pour préparer Jasper à l'incendie.

Ce n'est que grâce aux efforts des membres de ce comité, en particulier des députés conservateurs, qui se sont battus pour obtenir des réunions supplémentaires, pour obtenir des réponses afin que les Canadiens puissent connaître la vérité... Nous avons reçu d'excellents témoins, comme vous-mêmes et d'autres, qui ont présenté des preuves très convaincantes que ce gouvernement n'a pas tenu compte du savoir autochtone. Il n'a pas tenu compte des connaissances de nos associations de produits forestiers ni des connaissances de forestiers comme Ken Hodges qui a averti le gouvernement en 2017 du risque d'incendie.

Je m'insurge lorsque des membres de l'équipe gouvernementale... Je sais qu'il est inconfortable pour eux de tenir ces réunions et de devoir rendre des comptes, mais c'est leur travail — rendre des comptes. C'est mon travail de venir interroger les témoins pour obtenir la vérité pour les Canadiens. C'est pourquoi nous posons ces questions.

Monsieur de Souza, je vais commencer par vous. Vous avez dit très clairement que vous pensiez que cet incendie aurait pu être atténué. Savez-vous si des brûlages dirigés ont été annulés l'année dernière pour le seul parc Jasper?

• (1825)

M. Dane de Souza: Si vous voulez dire à Jasper même... non. Cependant, je ne travaille pas pour le parc national Jasper.

M. Dane Lloyd: Vous parliez d'il y a 100 ans, en regardant des photos du parc national Jasper, et il y avait des prairies. Il n'y avait pas cette mer de conifères qui est sujette aux incendies de forêt.

Pensez-vous qu'une meilleure gestion des forêts, y compris la perspective autochtone dont vous avez parlé, aurait pu empêcher ces incendies de se produire à Jasper, du moins aussi intensément qu'ils l'ont fait?

M. Dane de Souza: Je pense qu'aborder cette question sous l'angle de la gestion forestière, c'est perpétuer toutes les erreurs qui ont conduit à cette situation, peu importe les gouvernements qui les ont commises.

Je pense que l'intendance — l'intendance autochtone des incendies et du territoire — est vraiment l'angle sous lequel nous devons aborder cette question. La gestion est beaucoup trop myope. La gestion est beaucoup trop sensible aux caprices des vents politiques qui la déterminent. L'intendance est une relation et une pratique permanentes qui consistent à prendre soin du territoire de manière à ce qu'il puisse prendre soin de vous.

Je pense que le fait d'en arriver là dans ce pays grâce à des conversations comme celle-ci est une source d'inspiration.

M. Dane Lloyd: Une chose que vous avez dite et qui m'a vraiment frappé, c'est que cela vous dégoûtait que nous ne parlions pas de Lytton, ou d'Enterprise dans les Territoires du Nord-Ouest, qui ont été dévastées en 2023 ni de Fort McMurray ou de Slave Lake. Si nous parlons de cet incendie, c'est parce qu'il s'est produit dans un parc national, qui relève de la compétence fédérale.

Je pense que vous avez tout à fait raison. Ces discussions sur la protection de nos collectivités contre les incendies sont très importantes.

Pensez-vous qu'il s'agit d'une discussion que nous devons simplement conclure?

Le président: Malheureusement, nous n'aurons pas le temps d'entendre la réponse, du moins à ce stade.

C'est le tour de M. Longfield.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

Pendant mes trois minutes, je veux m'entretenir longuement avec M. de Souza. Je veux aussi parler à Mmes Gartner et Cardinal, et nous verrons si ce sera possible.

Ce sont des idées formidables sur la réconciliation en action, en trouvant des moyens d'établir des relations et d'apprendre de nouvelles manières de mettre en oeuvre les anciennes façons de faire.

Dans le cadre de l'examen en cours, j'aimerais confirmer que des Autochtones siègent au conseil d'administration du parc ou qu'on discute aussi de ces idées là où on doit en discuter.

Savez-vous si c'est le cas?

M. Dane de Souza: Je ne peux pas parler de Jasper en particulier, mais la relation que j'entretiens avec le parc national Banff est exemplaire sous ce rapport.

Pour ce qui est de conclure cette conversation, il faut qu'elle se transporte dans la province.

M. Lloyd Longfield: Je vous remercie.

Nous sommes dans une culture où la confrontation est à l'ordre du jour. Malheureusement, cela n'aide pas à relever certains défis auxquels nous sommes confrontés ensemble. Encore une fois, nous devons adopter concrètement les leçons des peuples autochtones dans le cadre d'une réconciliation réelle — pas en portant une chemise orange, comme vous l'avez dit, mais en prenant des mesures concrètes. Je vous remercie de votre présence.

J'aimerais me tourner vers l'écran. Je suis désolé de couper court à notre conversation, mais je suis pressé par le temps.

Madame Gartner, je vous remercie d'être une voix si raisonnable dans cette discussion. Les jeunes de Guelph m'ont dit qu'au lieu de se battre les uns contre les autres, pourquoi ne pas lutter contre les changements climatiques et cesser de se battre les uns contre les autres? Au cours des neuf dernières années, j'ai vraiment adhéré à ce message qu'ils m'ont transmis.

En ce qui concerne des sujets comme la réconciliation et la participation de jeunes à ces discussions, avez-vous quelques brèves réflexions dont vous aimeriez nous faire part sur ce thème?

Mme Lindsey Gartner: Je pense que la réconciliation est un élément essentiel de ce processus, car la vision du monde autochtone a démontré qu'il était possible de prendre soin de la terre bien mieux que ne l'a fait la vision du monde occidental.

C'est l'avenir. L'avenir est de prendre ce récit et de changer le paradigme pour nous concentrer sur le bien-être social et environnemental. C'est ce que nous voulons tous. C'est la priorité. Ce sont les jeunes qui opéreront ce changement. J'en suis convaincue.

• (1830)

M. Lloyd Longfield: Il faut que les jeunes soient présents aux tables où nous sommes assis, et il faut que les jeunes transforment la politique. S'il vous plaît, restez engagée. Nous avons besoin de vous.

Madame Cardinal, c'est formidable de voir qu'il y a une héroïne dans la salle. Je vous suis vraiment reconnaissant pour le mentorat que vous avez fourni et pour nous avoir fait profiter de votre sagesse dans notre discussion.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Longfield.

Monsieur Trudel, vous avez la parole.

M. Denis Trudel: Madame Gartner, je vais moi aussi vous poser une question. Vous avez fait un témoignage très intéressant sur la politique transpartisane. Cela dit, que fait-on?

Le Canada est toujours une puissance pétrolière. Le pétrole est responsable d'une grande partie des gaz à effet de serre que l'on émet. Par conséquent, si on veut lutter contre les changements climatiques, il faut plafonner la production du secteur pétrolier. Ma formation politique est d'accord qu'il faut arrêter de subventionner ce secteur. Selon une étude du Fonds monétaire international, le FMI, le gouvernement libéral fédéral a donné 50 milliards de dollars en aide directe et indirecte à l'industrie pétrolière en 2022. Cette même année, les cinq grandes pétrolières ont fait 200 milliards de dollars de profits. Rappelons que le FMI ne cotise ni à Greenpeace ni à Équiterre.

La politique transpartisane, je veux bien. C'est que nous crions. Or, il y a ici deux grands partis politiques qui sont encore des promoteurs de l'industrie pétrolière. Comment peut-on alors concrétiser cette politique transpartisane?

[Traduction]

Mme Lindsey Gartner: Oui, je vais essayer d'être très brève. Je tiens simplement à dire en préambule que je viens d'une ville et d'une collectivité agricoles rurales de l'Alberta. Ma famille a travaillé dans le secteur du pétrole et du gaz, et je comprends donc la culture. Tout d'abord, lorsque nous pensons à une transition verte, nous devons penser à une transition de la main-d'oeuvre et donner aux gens les moyens de sortir de ce secteur afin qu'ils puissent trouver un autre gagne-pain. Nous devons également réfléchir à notre consommation, car nous ne pourrions pas alimenter notre consommation actuelle avec des énergies renouvelables. Nous devons ralentir les choses et rajuster notre consommation d'énergie si nous voulons sortir du pétrole.

Le président: Merci beaucoup. Je suis désolé de vous interrompre. C'est simplement une question de temps, comme M. Longfield l'a dit.

Madame McPherson, vous disposez d'une minute et demie.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Une minute et demie, ce n'est pas beaucoup, mais madame Gartner, en tant qu'habitante de Jasper, pouvez-vous nous en dire plus sur ce que les habitants de Jasper attendent du gouvernement fédéral à l'heure actuelle?

Mme Lindsey Gartner: Je pense qu'il faut poser la question aux gens sur le terrain et les écouter avec la volonté de les aider réellement. Ce sont eux qui vont aller de l'avant et construire une collectivité vraiment forte et belle et qui vont façonner l'avenir. Si Jasper est un endroit si spécial, c'est parce qu'on y sent d'abord la communauté. Certes, il y avait les montagnes et toute cette beauté, mais une communauté dynamique est ce qui permet à tout le reste de prospérer. Il est essentiel d'aider cette communauté à prospérer, d'être à l'écoute de ses besoins et de lui permettre de façonner son propre avenir.

Ensuite, nous devons absolument rétablir les relations rompues avec les personnes qui ont été expulsées, les Autochtones qui ont été chassés de leur territoire, et veiller à ce qu'ils fassent également partie de cet avenir de manière significative. La dernière chose que je dirai est que nous avons besoin de structures et de politiques qui protègent nos systèmes sociaux et économiques de l'opportunisme des entreprises, non seulement à Jasper, mais dans tout le Canada.

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Monsieur Deltell, vous avez maintenant la parole pour trois minutes.

M. Gérard Deltell: Merci, monsieur le président.

J'aimerais proposer la motion suivante.

Étant donné que l'enquête sur le feu de forêt de Jasper a révélé ce qui suit:

a) En 2017, la ministre libérale de l'Environnement de l'époque, Catherine McKenna, a été prévenue par de nombreux experts en foresterie qu'un feu catastrophique était inévitable à Jasper si le gouvernement libéral n'agissait pas;

b) « Rien n'a été fait pour remédier au problème des arbres tués par le dendroctone afin de prévenir le mégafeu du 28 juillet 2024 », selon le témoignage de l'expert en foresterie Ken Hodges;

c) L'ex-ministre libérale de l'Environnement, Catherine McKenna, a refusé à plusieurs reprises de témoigner dans le cadre de l'enquête sur le feu de forêt de Jasper, malgré les demandes répétées du Comité.

Conformément à l'article 108(1) du Règlement, le Comité assigne l'ancienne ministre libérale de l'Environnement et du Changement climatique, Catherine McKenna, à comparaître le 6 novembre 2024.

Ce n'est pas la première fois que nous demandons à l'ancienne ministre de se présenter devant le Comité.

Le président: Monsieur Deltell, je vous rappelle que nous étions alors à huis clos.

M. Gérard Deltell: Monsieur le président, je vous soumetts notre souhait que la ministre soit présente. Nous avons entendu plusieurs témoignages qui mettent en cause la gestion du gouvernement actuel. Je crois qu'il va de soi, par respect pour l'ancienne ministre, qu'elle puisse témoigner devant le Comité et répondre aux arguments qui ont été présentés et, surtout, aux témoignages que nous avons entendus, particulièrement celui de l'ancien député de Yellowhead, qui est ici aujourd'hui et qui a eu des conversations avec la ministre directement. La ministre doit venir témoigner, présenter sa version des faits et répondre à nos questions.

• (1835)

[Traduction]

Le président: Allez-y, monsieur van Koeverden.

M. Adam van Koeverden: Merci beaucoup, monsieur le président.

Écoutez, je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, je pense que la politisation excessive de cette question a duré beaucoup trop longtemps. Cela a été corroboré par les habitants, les journalistes de la région et les témoins que nous avons entendus. Malgré cela, les conservateurs semblent bien décidés à politiser à outrance ce dossier et à en faire un enjeu politique, alors que nous en discutons avec des experts, des scientifiques et des dirigeants autochtones, qui affirment pratiquement à l'unanimité que nous devrions adopter certaines mesures qui donnent suite à des considérations et de recommandations politiques. Cependant, ils nous ont tous demandé de dépolitiser et d'atténuer cette rhétorique excessivement politisée.

J'ai fait référence à l'article intitulé « Recipe for disaster: Misinformation and wildfire », publié la semaine dernière. J'aimerais l'envoyer à tous les membres du Comité pour qu'ils puissent le lire, mais au préalable, je vais lire quelques passages qui me semblent très pertinents pour la recommandation de poursuivre cette étude et d'inviter d'anciens ministres à la réunion:

Une sécheresse record, une chaleur extrême, des vents violents et un orage. Cet été, dans le Parc national de Jasper, tous les ingrédients d'une catastrophe étaient réunis.

Aujourd'hui, deux mois et demi après cette catastrophe, un autre ensemble de circonstances — mésinformation, politique toxique et fanfarons des médias sociaux en manque de faits, cherchant désespérément à épinglez les coupables — s'est aligné pour semer la pagaille.

L'article passe ensuite à des discussions sur les comtés de Parkland et de Yellowhead et sur les personnes qui se sont manifestées, en particulier l'entreprise Arctic Fire mentionnée plus haut. À ce sujet, l'article poursuit en suggérant...

M. Dan Mazier: J'invoque le Règlement.

Quelle est la pertinence? Nous voulons que Catherine McKenna compare. Nous voulons que l'ancienne ministre compare. Nous venons d'entendre un témoignage selon lequel elle l'a ignoré, c'est donc un rappel au Règlement.

Le président: C'est un point de débat. J'estime que c'est pertinent.

Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de remercier les témoins de leur présence.

Nous allons devoir mettre fin à la discussion avec ce groupe. Nous avons presque terminé de toute façon. Je dois dire que la discussion a été passionnante. Nous vous sommes vraiment reconnaissants de votre présence à tous et de nous avoir fait profiter de votre temps et de vos réflexions sur cette question. Je pense que nous avons tous beaucoup appris. Je vous remercie de votre présence. Nous allons maintenant passer au débat sur les travaux futurs. Je vous remercie de nouveau de votre présence.

Monsieur van Koeverden, vous pouvez continuer.

M. Adam van Koeverden: Merci, monsieur le président.

Je faisais référence à cet article. Je vais continuer. Il se lit comme suit:

Jasper a dit oui. Aux ressources. À l'aide. Ils ont dit oui tôt et ils ont dit oui souvent. Ils ont dit oui aux équipes de lutte contre les incendies forestiers et ils ont dit oui aux services municipaux.

« Nous n'avons pas cessé de dire oui », a déclaré [Landon] Shepherd.

Mais ils n'ont pas dit oui à tout le monde.

Le commandement unifié n'a pas immédiatement dit oui à une entreprise indépendante de lutte contre les incendies qui cherchait à accéder à Jasper pour fournir des services de protection structurelle à une société privée.

Il n'a pas dit oui à un groupe de camions et de personnel qui, bien qu'ayant été déployé par le gouvernement de l'Alberta, n'avait pas conclu d'ententes préalables pour obtenir l'accès.

Ils n'ont pas dit oui à une équipe autoaffectée qui n'avait pas conclu d'entente sur le respect des règles d'engagement de l'équipe du commandement des interventions.

Et il n'a pas dit oui à une équipe de mercenaires connue sous le nom d'Arctic Fire Safety Services, dont le gros des ressources est arrivé le lendemain de l'incendie de 350 structures à Jasper.

Monsieur le président, je poursuis. On peut lire plus loin:

En attisant les flammes de ces observations à caractère politique, on sème la division, la méfiance et la rancœur parmi les Canadiens en général, mais parmi les habitants de Jasper en particulier. La rhétorique négative use les habitants, dont beaucoup étaient impliqués dans l'incident, et beaucoup d'autres qui ont perdu leurs maisons et leur gagne-pain dans l'incendie et qui veulent désespérément des réponses fondées sur des faits.

Même le maire de Jasper, bien connu des Canadiens pour sa diplomatie, sa force morale et son tact, s'est exprimé sur le sujet.

« L'atmosphère actuelle de dénonciation, d'accusation et de mésinformation n'est pas seulement une distraction agaçante, elle retarde la guérison » [...] « Elle crée de nouvelles blessures à un moment où nous avons besoin de relance et d'unité ».

Les faits sont importants. Ce qu'Arctic Fire Safety Services a dit au sujet de son rôle dans le Complexe d'incendies de Jasper est faux. Le commandement unifié

ne devrait pas avoir à expliquer pourquoi il n'était pas prêt à bouleverser ses processus établis de déploiement de ressources de manière sûre et efficace parce que quelques cow-boys avec de gros camions ont voulu agir selon leur « instinct ».

Il poursuit en disant dans l'article:

[...] ignorer les mauvais acteurs qui cherchent à exploiter politiquement notre crise [...]

Mais si nous parvenons à mettre la politique de côté et à filtrer les bons renseignements des mauvais, Jasper — la Ville et le Parc — dispose de tous les bons ingrédients pour que sa reconstruction soit, elle aussi, sans précédent.

C'est sur cela que nous devrions nous concentrer — pas sur la politique ni sur la comparaison de ministres à cette réunion pour jeter le blâme, en particulier lorsque l'ancien député de Yellowhead a reconnu que ce qu'il a dit au sujet des mesures prises par suite de ces études était en fait erroné.

Je proposerais un amendement à la demande à ce sujet. L'amendement dirait simplement, en ce qui concerne le fait qu'en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015, en raison des compressions prévues dans le plan d'action de Harper pour réduire le déficit, qui ont touché plus de 1 600 employés dans l'ensemble de Parcs Canada et qui ont entraîné l'absence de brûlages et d'éclaircissements mécaniques — aucun brûlage dirigé à Jasper — entre 2012 et 2015; en ce qui concerne le fait qu'en 2016, notre gouvernement a élaboré une stratégie de gestion forestière pour le dendroctone du pin ponderosa sous la direction de la ministre susmentionnée Catherine McKenna...

Si nous devons remonter dans le temps pour revoir toutes ces mesures, monsieur le président, alors je demanderais également que nous demandions aux ministres pourquoi ils ont décidé de réduire le financement du parc national Jasper. Je parle de l'honorable Leona Aglukkaq, du ministre Peter Kent et de la conseillère politique du ministre Peter Kent à l'époque, Melissa Lantsman.

Si vous souhaitez faire comparaître Catherine McKenna, ces personnes peuvent également comparaître.

● (1840)

Le président: Je vais avoir besoin de cet amendement par écrit. Je ne sais pas où il s'insère dans la motion. S'agit-il d'un point d? C'est bien cela? D'accord, mais quel est le libellé? J'ai besoin d'un libellé.

M. Dan Mazier: J'aimerais l'avoir par écrit et dans les deux langues, s'il vous plaît.

Le président: Je dis qu'il faut ajouter le point d.

M. Adam van Koeverden: J'ajoute simplement des noms à la liste des personnes que nous devrions inviter.

Le président: D'accord. Je n'étais pas sûr.

M. Dan Mazier: Vous ne l'avez pas par écrit? N'avez-vous pas de...?

M. Adam van Koeverden: Les noms de ces témoins sont les mêmes en anglais et en français.

Le président: Non, je comprends.

M. Dan Mazier: Très bien. Vous vous êtes exprimé assez longuement. L'amendement était assez long.

Le président: Permettez-moi d'essayer de comprendre. L'amendement se lirait comme suit: « le Comité assigne l'ancienne ministre libérale de l'Environnement et du Changement climatique, Catherine McKenna », puis vous voulez ajouter des noms.

M. Adam van Koeverden: Il s'agit des anciens ministres conservateurs de l'Environnement Peter Kent et Leona Aglukkaq.

Le président: Un instant. Vous allez trop vite.

Quel est le rappel au Règlement?

M. Dan Mazier: Pouvons-nous l'obtenir par écrit? Nous les voulons en français et en anglais. C'est un amendement assez long.

M. Adam van Koeverden: Non, il s'agit de trois noms, en fait.

Le président: Laissez-moi terminer.

Je vais essayer de l'insérer sous la forme d'un amendement. Nous verrons alors où nous en sommes.

Après « Catherine McKenna », nous ajoutons « l'ancienne ministre de l'Environnement Leona Aglukkaq ». Est-ce que c'est ce que vous...? Qu'est-ce qui vient après?

M. Adam van Koeverden: C'est Peter Kent...

Le président: Nous ajoutons « l'ancien ministre de l'Environnement Peter Kent ».

M. Adam van Koeverden: ... et sa conseillère politique de l'époque.

Le président: C'est « et sa conseillère politique de l'époque, Melissa Lantsman ».

Est-ce que c'est tout?

M. Adam van Koeverden: Oui.

Le président: D'accord. Ensuite, c'est « à comparaître le 6 novembre ».

M. Dan Mazier: J'invoque le Règlement.

Le président: Oui.

Un député: Monsieur le président.

Le président: Une seconde.

Quel est le rappel au Règlement?

M. Dan Mazier: Vous ne pouvez pas [*difficultés techniques*] des députés.

Le président: Nous ne les assignons pas. Nous leur demandons de comparaître.

Mme Heather McPherson: Pouvons-nous laisser partir les témoins? Je sais que vous l'avez dit, mais je ne suis pas sûre qu'ils le savent explicitement.

Le président: Vous pouvez vous déconnecter et vaquer à vos occupations. Je ne voulais pas vous retenir ici. Je suis désolé. Je n'ai peut-être pas été assez clair. Vous pouvez rester si vous le souhaitez. C'est une réunion publique.

Merci, madame McPherson.

M. Dan Mazier: Pour revenir à mon rappel au Règlement...

Le président: Nous n'assignons personne avec une motion qui dit « invite ». Elle ne dit pas... Ce que nous faisons ici vient après « Catherine McKenna ». Le libellé est le même que celui de la motion originale. Nous ajoutons simplement des noms.

Oh, il y a le mot « assigne ». D'accord.

Monsieur van Koeverden, vous voulez peut-être remplacer « assigne » par « invite ».

M. Adam van Koeverden: Oui, je veux bien, pour chacun d'entre eux.

Le président: D'accord.

C'est l'amendement. Nous allons le rédiger et le distribuer à tout le monde par courriel. Ce n'est pas très compliqué. Nous remplaçons « assigne » par « invite », et nous ajoutons Leona Aglukkaq, Peter Kent et sa conseillère politique de l'époque, Melissa Lantsman.

Je vous cède la parole pour votre rappel au Règlement.

• (1845)

M. Dane Lloyd: Je crois qu'une invitation a déjà été envoyée à l'ancien ministre McKenna, qui l'a déclinée. L'assignation vise à obliger l'ancienne ministre McKenna à venir. Il serait approprié, je pense, de garder le mot « assigne ». Je sais qu'il s'agit d'un débat, mais l'invitation...

Le président: Vous pouvez voter contre l'amendement.

Mme Taylor Roy a la parole.

Mme Leah Taylor Roy: Puis-je présenter une motion pour lever la séance? Nous avons dépassé le temps imparti. Nous discutons des travaux du Comité et des gens doivent partir.

Le président: Nous sommes saisis d'une motion pour lever la séance. Nous allons procéder à un vote.

M. Dan Mazier: Que diriez-vous d'une motion de suspension?

Le président: Nous sommes saisis d'une motion d'ajournement. Si elle est rejetée, vous pourrez présenter une motion de suspension, bien que je ne pense pas que cela change grand-chose en l'occurrence.

Nous avons une motion d'ajournement. Nous allons voter. Nous reprendrons ensuite, selon le résultat du vote.

(La motion est adoptée par 7 voix contre 4.)

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>